Niveau(x) d'enseignement: 1 Numéro EDUQ : 9470645
Centre d'intérêt: 100

Indicateurs sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire : édition 1988. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la recherche et du développement, 1988.
56 p. : ill. en coul. ; 18 x 22 cm.

Code: 28-1965; 8788-761.

ISBN 2-550-14183-0

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction générale de la recherche et du développement

---

Descripteur(s): Indicateur de rendement * Dépenses * Financement * Coût par étudiant * Persévérance scolaire * Cheminement scolaire * Rendement scolaire * Diplômé * Education des adultes * Population scolaire * Statistiques * Primaire (Ordre d'enseignement) * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Présentation des principaux paramètres d'évolution du système d'enseignement primaire et secondaire. Les indicateurs concernant l'effort financier, le cheminement scolaire et les résultats aux épreuves du secondaire font l'objet des trois premières sections. La quatrième section regroupe des indicateurs concernant la performance du système par rapport aux diplômés du secondaire, sous l'angle de la préparation à la poursuite des études ou à l'intégration au marché du travail. La cinquième section présente des indicateurs portant spécifiquement sur l'éducation des adultes.

Type de document:

ÉDITION 1988

INDICATEURS

sur la si ement
pri

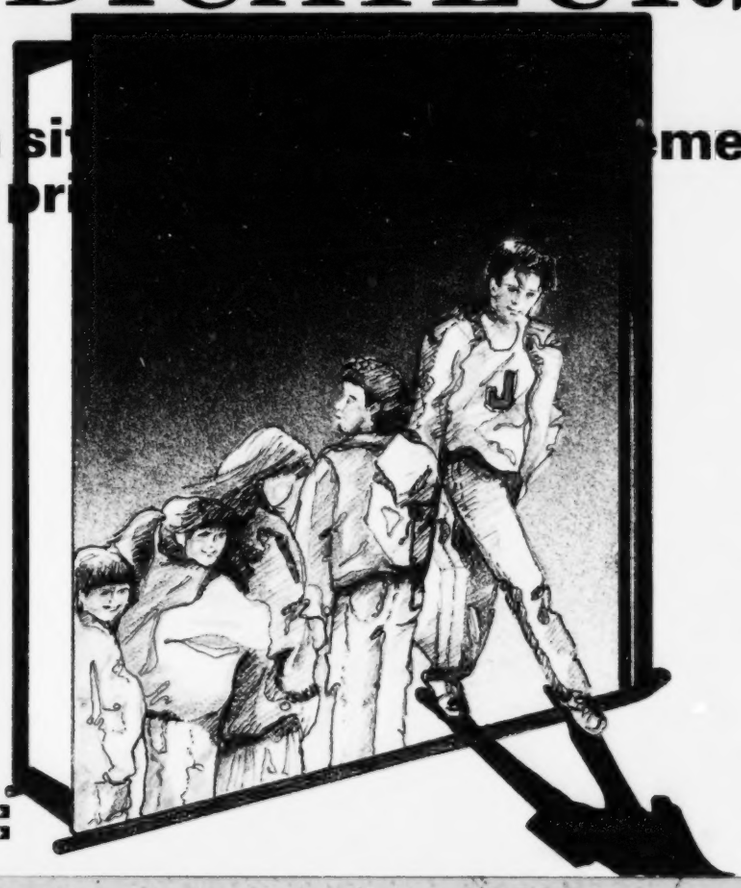

uébec

Présentation

La présente publication sur les indicateurs de l'enseignement marque l'engagement du ministère de l'Éducation en faveur d'une évaluation annuelle de l'état de santé de l'enseignement primaire et secondaire québécois, sur la base d'un ensemble de données objectives. Ce faisant, le Ministère souhaite répondre aux attentes qu'on adresse de plus en plus aux administrations publiques: qu'elles aient une préoccupation constante de la qualité et de la quantité des services qu'elles dispensent, en relation avec les ressources qu'elles utilisent.

Le bilan de santé que présente ce recueil s'articule autour de trois grands axes: celui de l'effort financier consenti en éducation, celui de l'accès aux services offerts et, enfin, celui de la qualité et de la pertinence des apprentissages réalisés par les élèves.

Le diagnostic posé s'appuie sur un ensemble d'indicateurs, chacun permettant à sa façon de porter un jugement sur le degré d'atteinte de l'un ou l'autre des objectifs assignés au système éducatif. Alors que certains des indicateurs retenus visent surtout à bien décrire des évolutions jugées particulièrement significatives, d'autres mettent l'accent sur la performance relative de diverses catégories d'élèves, ou encore sur la comparaison du système québécois à d'autres systèmes éducatifs.

Les indicateurs concernant l'effort financier, les cheminements scolaires et les résultats aux épreuves du Ministère font l'objet des trois premières sections. La quatrième section regroupe, autour du thème des diplômés du secondaire, des indicateurs qui viennent compléter l'information sur les cheminements scolaires; on y présente une information particulièrement utile pour juger de la performance du système sous l'angle de la préparation des jeunes en vue de la poursuite d'études plus avancées ou d'une intégration harmonieuse au marché du travail. Une cinquième section regroupe quelques indicateurs portant spécifiquement sur l'éducation des adultes.

Avec cette troisième édition, le recueil s'enrichit cette année de deux nouvelles fiches: l'une sur l'évolution des dépenses dans le réseau privé, l'autre sur l'accessibilité au diplôme par la voie de l'éducation des adultes. De plus, les indicateurs sur le rapport élèves-enseignant et sur le salaire moyen des enseignants, qui étaient auparavant regroupés, font maintenant l'objet de fiches distinctes. Parmi les autres changements apportés cette année, le plus important concerne l'ajout, dans la section sur l'effort financier, d'indicateurs permettant la comparaison avec les États-Unis, en plus de l'Ontario dont on faisait état dans les éditions précédentes. D'autres modifications, plus légères, ont également été apportées; le lecteur trouvera à chacune des fiches touchées une note expliquant la nature du changement par rapport à l'édition 1987.

Commentaires généraux

L'examen des indicateurs réunis dans le présent recueil permet notamment de constater que la persévérance jusqu'au diplôme du secondaire s'est fortement accrue depuis le début des années soixante-dix. Les éditions précédentes en faisaient largement état. Les nouvelles données montrent que cette tendance s'est poursuivie en 1986, mais plus lentement que dans le passé. Quant à la rationalisation des ressources en éducation, plusieurs indicateurs montrent qu'elle s'est poursuivie en 1986. Telles sont deux des principales conclusions qui ressortent de cette brochure.

Les indicateurs de la première section illustrent différents aspects de l'évolution des ressources financières. Entre 1981 et 1986, la part du produit intérieur brut consacrée à l'enseignement primaire et secondaire est passée de 6,1 à 5,4 p. 100, ce qui a permis au Québec de réduire sensiblement l'écart qui le séparait des autres provinces à cet égard. Les dépenses de fonctionnement des commissions scolaires, qui avaient atteint un sommet entre 1976 et 1981, ont diminué de plus de 4 p. 100, en dollars constants, au cours des cinq années suivantes. Cette diminution s'explique par le déclin des effectifs scolaires, et non par la dépense moyenne par élève, qui s'est encore accrue d'environ 1 p. 100 en dollars constants entre 1981 et 1985, avant de se stabiliser en 1986.

Mais l'effort de rationalisation des dépenses effectué au cours des dernières années apparaît clairement lorsqu'on considère qu'en 1981-1982, les commissions scolaires du Québec consacraient à chaque élève 27 p. 100 plus d'argent que l'Ontario et 40 p. 100 de plus que les États-Unis; en 1986-1987, l'écart avec l'Ontario est inférieur à 1 p. 100, alors que celui avec les États-Unis est d'environ 5 p. 100. Cette évolution résulte à la fois des efforts réalisés au Québec pour réduire les dépenses et du fait que l'Ontario et les États-Unis ont légèrement accru les ressources consacrées à l'éducation pendant la même période.

La deuxième section regroupe des indicateurs décrivant certains aspects du cheminement des jeunes Québécois dans le système scolaire. La persévérance jusqu'à la fin des études secondaires s'est sensiblement améliorée au cours des dernières années, alors que le retard scolaire a constamment décliné, de même que l'abandon des études sans diplôme. Par contre, en examinant de plus près les observations de 1986, dernière année disponible, il faut noter la stabilisation des abandons et la légère baisse de l'accès en 4e secondaire. L'avenir nous dira s'il s'agit d'un renversement des tendances, ou simplement de perturbations temporaires, liées notamment à l'application d'une note de passage plus élevée. Les indicateurs de cheminement scolaire des deux ou trois prochaines années seront particulièrement révélateurs à cet égard.

Dans la troisième section, les résultats aux épreuves ministérielles du secondaire fournissent

des indications sur la performance relative des différentes catégories d'élèves fréquentant l'école québécoise. Les résultats observés cette année confirment, pour l'essentiel, les éléments relevés dans l'édition de l'année dernière: avantage des élèves du secteur d'enseignement anglais sur ceux du secteur français, avantage des élèves du réseau privé sur ceux des commissions scolaires, supériorité des résultats obtenus dans les épreuves de formation générale par rapport aux épreuves de la formation professionnelle, et, enfin, absence de différence significative entre la performance des filles et celle des garçons à ces épreuves.

On peut se demander pourquoi les filles n'obtiennent pas aux examens du secondaire des résultats supérieurs à ceux des garçons, alors que, sur les plans du retard scolaire et de l'accès au diplôme, elles affichent une performance nettement plus enviable. Ce phénomène s'explique par le fait que les différences selon le sexe, qui se manifestent dès l'enseignement primaire par le retard scolaire, se traduisent ensuite par un plus grand nombre d'abandons chez les garçons au secondaire. Il en résulte que, par effet de sélection, ceux et celles qui persévèrent jusqu'à l'inscription aux épreuves ministérielles ne présentent plus de différences de performance scolaire en fonction de leur sexe. De fait, la seule différence significative qui subsiste concerne l'épreuve de français écrit: les filles y affichent une performance nettement supérieure à celle des garçons.

La quatrième section, qui porte sur les diplômés du secondaire, permet d'apprécier les progrès qui ont été réalisés sur le plan de l'accessibilité. La proportion des jeunes Québécois qui persévèrent jusqu'à l'obtention d'un diplôme du secondaire, à l'enseignement ordinaire, est passée de 52 à 72 p. 100 au cours des dix dernières années. Il s'agit d'une progression remarquable, si l'on considère qu'en Ontario, la proportion des élèves qui obtiennent un diplôme de 12e année est passée de 56 p. 100 en 1976 à 67 p. 100 en 1985[1]. Aux États-Unis, la proportion des 20-24 ans qui ont complété le « High School » est plus élevée, à 83 p. 100, mais elle n'a pas augmenté de façon significative au cours des dix dernières années[2].

La probabilité d'accéder au collégial a connu une augmentation encore plus marquée que l'indicateur d'accès au diplôme du secondaire; les jeunes diplômés tendent donc de plus en plus à poursuivre des études postsecondaires. Quant à ceux qui interrompent leurs études après l'obtention du diplôme du secondaire, leur intégration au marché du travail demeure difficile, en dépit d'une amélioration récente. Le diplôme leur confère cependant un avantage certain par rapport à ceux qui ont abandonné leurs études sans diplôme.

L'examen des données par région permet de constater que des résultats scolaires élevés ne se traduisent pas nécessairement par une forte accessibilité au diplôme. Ainsi, l'Outaouais,

qui se distingue avec les résultats les plus élevés aux épreuves ministérielles, prend l'avant-dernière place au chapitre de la persévérance jusqu'au diplôme. À l'opposé, les régions de Trois-Rivières et du Saguenay — Lac-Saint-Jean, avec des résultats scolaires sensiblement inférieurs à la moyenne, sont parmi celles qui conduisent la plus forte proportion de leurs jeunes jusqu'au diplôme. Seules les régions de Québec et de l'Estrie figurent avantageusement sur chacun des deux tableaux.

La dernière section de ce recueil d'indicateurs est consacrée au secteur de l'éducation des adultes, qui tend à absorber une part croissante de l'ensemble des dépenses des commissions scolaires. Une analyse des taux d'obtention du diplôme, en 1986, permet d'estimer à près de 9 p. 100 la proportion des Québécois qui obtiennent un diplôme à l'éducation des adultes au cours de leur vie. Si l'on ajoute ces diplômés adultes aux quelque 72 p. 100 de diplômés de l'enseignement ordinaire, on peut affirmer que le système scolaire québécois réalise actuellement à 81 p. 100 son objectif de conduire tous les élèves jusqu'au diplôme du secondaire. Il y a à peine dix ans, cette proportion n'était que de 57 p. 100.

Nous n'avons relevé ici que les principales conclusions qui se dégagent à l'examen des fiches sur les indicateurs. Le lecteur intéressé pourra trouver dans ces fiches une source d'information permettant des développements beaucoup plus riches que l'analyse esquissée ici.

---

[1] *ONTARIO, MINISTERE DE L'EDUCATION*, ***Statistiques sur l'éducation en Ontario 1985,*** *206 pages, p. 27, et* ***Education Statistics, Ontario,*** *1980, 152 pages, p. 23.*

[2] *U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION, CENTER FOR EDUCATION STATISTICS,* ***The Condition of Education, A Statistical Report,*** *1987 Edition, Washington, D.C., U.S. Government Printing Office, 240 pages, p. 26.*

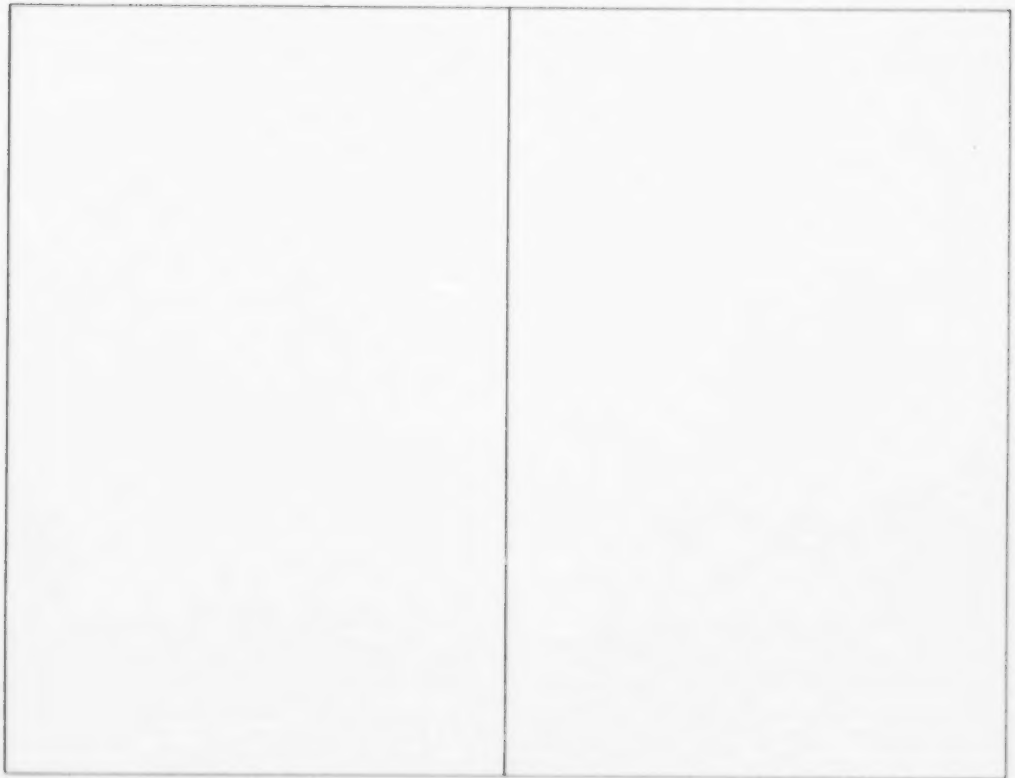

94-70645

ÉDITION 1988

INDICATEURS

sur la situation de l'enseignement primaire et secondaire

Ministère de l'Éducation
Direction de la recherche et du développement

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1988

ISBN 2-550-14183-0

Dépôt légal — premier trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Québec

Table des matières

PRÉSENTATION 5

COMMENTAIRES GÉNÉRAUX 7

SCHÉMA GÉNÉRAL DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 11

1- L'effort financier pour l'enseignement primaire et secondaire

1.1 Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB 12

1.2 Dépenses des commissions scolaires 14

1.3 Dépense par élève des commissions scolaires 16

1.4 Rapport élèves-enseignant des commissions scolaires 18

1.5 Salaire moyen des enseignants des commissions scolaires 20

1.6 Dépenses des établissements privés subventionnés 22

2- Le cheminement scolaire

2.1 L'accessibilité à la 4e et à la 5e secondaire 24

2.2 Le retard scolaire 26

2.3 Les abandons 28

3- Les résultats des élèves aux épreuves du secondaire

3.1 Les résultats selon le sexe, le réseau d'enseignement, la langue d'enseignement et le type de formation 30

3.2 Les disparités régionales 32
3.3 Les résultats selon la matière 34
3.4 Le français écrit 36

4- Les diplômés du secondaire

4.1 Le nombre de diplômes 38
4.2 La persévérance jusqu'au diplôme du secondaire 40
4.3 La persévérance scolaire: les disparités régionales 42
4.4 La poursuite des études au collégial 44
4.5 L'intégration au marché du travail 46

5- Le secteur de l'éducation des adultes

5.1 Dépenses des commissions scolaires consacrées à l'éducation des adultes 48
5.2 Les diplômes du secondaire à l'éducation des adultes 50
5.3 L'accès au diplôme à l'éducation des adultes 52

ANNEXE

Données sur l'effectif scolaire du secteur des Jeunes des réseaux public et privé selon la langue d'enseignement 54
Données sur l'effectif scolaire du secteur des Adultes dans les commissions scolaires selon le type de formation 56
Prévisions du nombre d'élèves dans les commissions scolaires 56

Comme dans les éditions antérieures, la série de fiches est précédée d'un texte de commentaires généraux, qui présente les faits saillants qu'on peut dégager d'un examen attentif des divers indicateurs, et d'un schéma qui illustre, sous une forme synthétique, les indicateurs de cheminement scolaire et de diplômation. En annexe au document, le lecteur trouvera un ensemble de données observées et prévisionnelles sur l'évolution des effectifs scolaires.

Schéma général de la persévérance scolaire

La persévérance scolaire de 100 jeunes qui débutent au primaire, selon les comportements observés en 1986

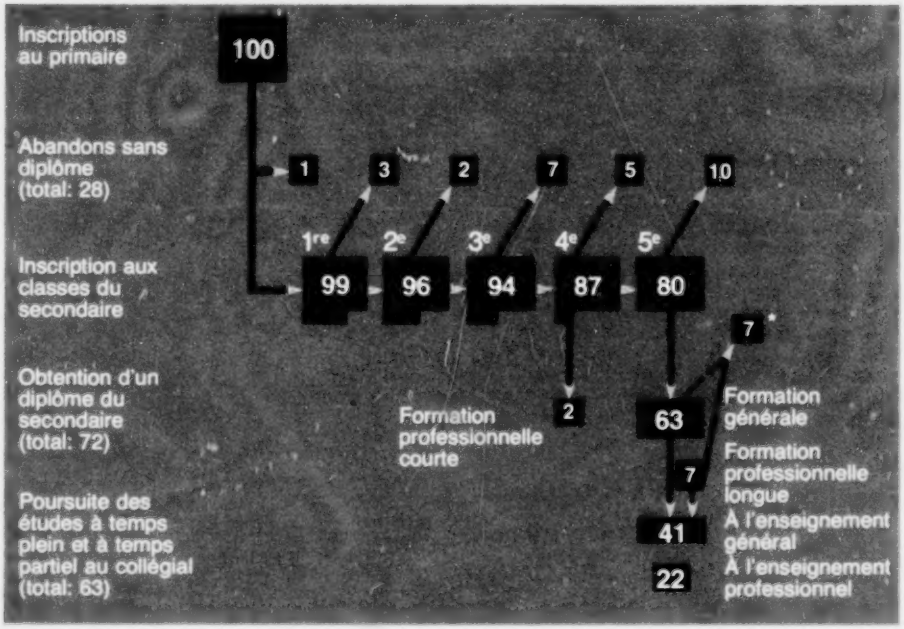

*Élèves qui ne poursuivent pas au collégial après l'obtention d'un diplôme d'études secondaires.

1.1 Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB

En 1986, le Québec consacrait 5,4 p. 100 de son produit intérieur brut (PIB) à l'enseignement primaire et secondaire, comparativement à 4,4 p. 100 pour le reste du Canada[1].

Entre 1972 et 1981, la part du PIB québécois consacrée à l'enseignement primaire et secondaire est restée stable: la dépense globale a évolué sensiblement au même rythme que le PIB et ce, malgré une diminution de 26 p. 100 de l'effectif scolaire[2]. Les dépenses consacrées à l'enseignement représentaient 6,1 p. 100 du PIB en 1981. Pendant la même période, la part du PIB affectée à l'enseignement primaire et secondaire dans le reste du Canada passait de 5,0 à 4,3 p. 100 et l'effectif scolaire y diminuait de 10 p. 100. L'écart entre le Québec et le reste du Canada, au chapitre de l'effort financier, a donc atteint un maximum de 1,8 point en 1981, ce qui représente près d'un milliard et demi de dollars[3].

De 1981 à 1986, la part du PIB affectée à l'enseignement primaire et secondaire a diminué de 6,1 à 5,4 p. 100 au Québec et est demeurée stable dans le reste du Canada. L'écart a donc été fortement réduit; il n'en reste pas moins qu'il accapare encore 1,0 p. 100 du PIB québécois, soit un peu plus d'un milliard de dollars en 1986.

Malgré les compressions récentes, on fournit donc au Québec, pour l'enseignement primaire et secondaire, un effort financier plus grand que dans la majorité des autres régions du pays. Cela s'explique par notre dépense par élève relativement élevée, mais encore davantage par notre richesse collective qui, mesurée au moyen du PIB par habitant, est plus faible que la moyenne canadienne. La conséquence de ce dernier point est que le Québec devrait continuer de consacrer à l'éducation une portion plus importante de son PIB, même s'il réduisait sa dépense par élève au niveau du reste du Canada.

---

[1] *En 1986, le Québec consacrait 6,1 milliards de dollars à l'enseignement primaire et secondaire, public et privé, alors que son PIB était de 113,1 milliards de dollars.*

[2] *L'effectif scolaire comprend les élèves des écoles publiques et privées.*

[3] *Si l'on ajustait les données pour tenir compte de la durée plus longue de l'enseignement primaire et secondaire dans les autres provinces, l'écart entre le Québec et le reste du Canada serait encore plus élevé.*

Tableau 1.1
Dépenses* globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB, Québec et régions du Canada
(en p. 100)

	1972	1976	1981	1985e	1986e
Québec	**6,1**	**6,4**	**6,1**	**5,6**	**5,4**
Canada sans le Québec	**5,0**	**4,8**	**4,3**	**4,4**	**4,4**
Maritimes	6,5	7,0	7,2	6,4	6,2
Ontario	4,9	4,6	4,3	4,5	4,4
Ouest	4,8	4,2	3,8	3,9	4,2
Canada	**5,3**	**5,2**	**4,7**	**4,7**	**4,7**

e: estimation.

* *Ces données, se rapportant à l'année civile, incluent les dépenses de fonctionnement des organismes d'éducation du primaire et du secondaire, publics et privés, les dépenses encourues de gestion du ministère, les contributions gouvernementales aux fonds de pension des employés et d'autres dépenses liées à l'enseignement (selon le concept de Statistique Canada).*

Graphique 1.1
Dépenses globales consacrées à l'enseignement primaire et secondaire par rapport au PIB, Québec, Canada et Canada sans le Québec
(en p. 100)

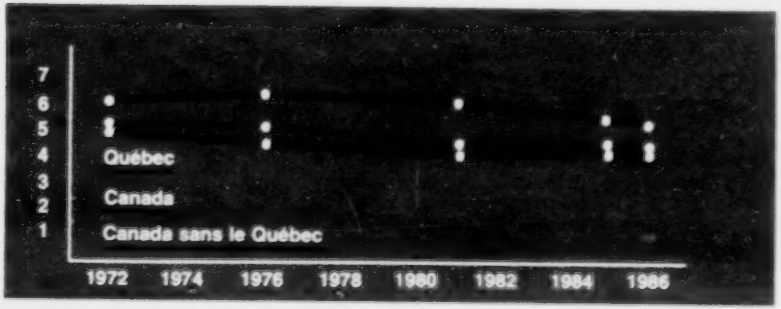

1.2 Dépenses des commissions scolaires

Malgré la forte diminution de l'effectif scolaire qui a marqué les années soixante-dix et, d'une façon moindre, le début des années quatre-vingt, les dépenses de fonctionnement des commissions scolaires se sont accrues constamment. Cependant, on assiste ces dernières années à un net ralentissement dans la croissance des dépenses. Après avoir connu un accroissement annuel moyen de 12,9 p. 100 entre 1972 et 1981, le taux d'augmentation a été réduit à 2,8 p. 100 par année entre 1981 et 1986. Le ralentissement de l'inflation, les restrictions salariales, l'augmentation de la tâche des enseignants et, de façon générale, des politiques budgétaires plus conservatrices ont mis un frein à la hausse rapide des dépenses.

Si l'on dégonfle les dépenses pour tenir compte de l'augmentation des prix des biens et services utilisés dans la production des services éducatifs, on constate que les dépenses en dollars constants ont augmenté de 14 p. 100 entre 1972 et 1981 et ce, malgré une diminution de 29 p. 100 de l'effectif scolaire*. La diminution du nombre d'élèves par enseignant, l'augmentation des qualifications des enseignants telles qu'elles sont reconnues pour les fins du calcul du traitement, et l'apparition, dans les contrats de travail, de clauses coûteuses relatives à la sécurité d'emploi ont absorbé plus de ressources que ce qui a été dégagé par la baisse de l'effectif. Cela s'est traduit par une augmentation importante des ressources réelles consacrées à chaque élève.

En effet, la dépense par élève en dollars constants a augmenté de 59 p. 100 entre 1972 et 1981.

Entre 1981 et 1986, les dépenses en dollars constants ont diminué de 4 p. 100, alors que l'effectif scolaire diminuait de 5 p. 100. Cela s'est traduit par une légère hausse des ressources réelles consacrées à chaque élève. Entre 1985-1986 et 1986-1987, la dépense par élève en dollars constants s'est stabilisée. Tout indique que cette stabilité des dépenses va se poursuivre au cours des prochaines années.

** Pour dégonfler les dépenses, on utilise l'indice des prix des intrants des commissions scolaires. Cet indice reflète l'évolution des prix des biens et services utilisés dans la production de services éducatifs. L'évolution des dépenses en dollars constants traduit les changements dans les ressources réelles des commissions scolaires.*

Tableau 1.2
Dépenses[1] de fonctionnement des commissions scolaires

	1972-73	1976-77	1981-82	1985-86	1986-87
Dépenses en dollars courants (en millions de dollars)	1 253	2 256	3 732	4 162	4 279
Dépenses en dollars constants de 1976-1977[2] (en millions de dollars)	1 989	2 256	2 258	2 167	2 159
Dépense par élève en dollars constants de 1976-1977[2]	1 356	1 769	2 155	2 178	2 180

e: estimation.

[1] *Y compris les dépenses* ***nettes*** *des activités auxiliaires. Les dépenses de fonctionnement excluent cependant le service de la dette, la formation continue, les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert. Cette définition est différente de celle de l'édition 1987, puisque la dépense de fonctionnement comprenait alors le service de la dette et les dépenses* ***brutes*** *des activités auxiliaires.*

[2] *Voir la note au bas de la page précédente.*

Graphique 1.2
Dépenses des commissions scolaires en dollars courants et en dollars constants de 1976-1977
(en millions de dollars)

1.3 Dépense par élève des commissions scolaires

En 1986-1987, la dépense par élève des commissions scolaires du Québec était de 4 321 $, soit 1 p. 100 de plus qu'en Ontario et 5 p. 100 de plus qu'aux États-Unis[1]. Cela constitue un important redressement compte tenu qu'en 1981-1982, la dépense par élève au Québec était de 27 p. 100 supérieure à celle de l'Ontario et de 40 p. 100 plus élevée qu'aux États-Unis.

Entre 1972 et 1981, la dépense par élève au Québec a augmenté de 317 p. 100, comparativement à 215 p. 100 en Ontario et 165 p. 100 aux États-Unis. La plus forte diminution de l'effectif scolaire au Québec entre 1972 et 1981 explique en partie la plus forte augmentation de sa dépense par élève, compte tenu des rigidités qui ont empêché une diminution des dépenses proportionnelles à la baisse de l'effectif scolaire. Les politiques salariales plus généreuses au Québec, la plus forte diminution du nombre moyen d'élèves par enseignant et le coût plus élevé des politiques de sécurité d'emploi sont également à l'origine de la progression plus rapide de la dépense par élève au Québec.

Entre 1981 et 1986, la dépense par élève au Québec s'est accrue de 21 p. 100, comparativement à 52 p. 100 en Ontario et 60 p. 100 aux États-Unis. On a procédé au Québec au retrait d'avantages acquis par les employés des commissions scolaires au cours des années antérieures et ce, par des politiques de restrictions salariales et des augmentations de la tâche des enseignants. Pendant ce temps, en Ontario et aux États-Unis, les conditions de travail des employés s'amélioraient, de sorte que l'écart entre le Québec et les régions considérées, en ce qui a trait aux coûts moyens, s'amenuisait sensiblement.

En 1986-1987, 17 États[2] américains avaient une dépense par élève supérieure à celle du Québec et de l'Ontario et 34 États avaient une dépense inférieure.

---

[1] *Voir la note 2 au bas du tableau.*

[2] *Y compris le District de Columbia.*

Tableau 1.3
Dépense[1] par élève des commissions scolaires, du Québec, de l'Ontario et des États-Unis
(en dollars courants[2])

	1972-73	1976-77	1981-82	1985-86e	1986-87e
Québec	854	1 769	3 563	4 184	4 321
Ontario	894	1 613	2 813	4 022	4 288
États-Unis	965	1 531	2 553	3 774	4 097

e: estimation.

[1] *Y compris la dépense* ***nette*** *des activités auxiliaires. La dépense de fonctionnement exclut cependant le service de la dette, la formation continue, les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert. Cette définition est différente de celle de l'édition 1987, puisque la dépense de fonctionnement comprenait alors le service de la dette et la dépense* ***brute*** *des activités auxiliaires.*

[2] *Pour exprimer les données américaines sur une base comparable, nous avons utilisé un* ***indice de parité de pouvoir d'achat.*** *Cet indice indique le taux de conversion de la monnaie américaine en dollars canadiens qui permet d'acheter un ensemble équivalent de biens et services dans les deux pays.*

Graphique 1.3
Dépense par élève des commissions scolaires du Québec, de l'Ontario et des États-Unis
(en dollars courants)

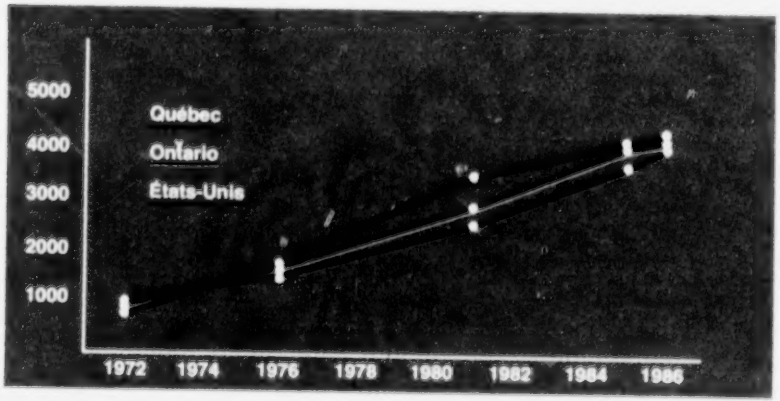

1.4 Rapport élèves-enseignant des commissions scolaires

En 1986-1987, il y avait en moyenne 16,8 élèves pour un enseignant dans les commissions scolaires du Québec, alors qu'en Ontario et aux États-Unis le nombre moyen d'élèves par enseignant était respectivement de 19,8 et 17,1.

Les années 1972 à 1981 ont été marquées par une très forte baisse de l'effectif scolaire, qui n'a pas été suivie par une réduction proportionnelle du nombre d'enseignants, ce qui a entraîné une diminution du nombre moyen d'élèves par enseignant dans chacune des régions considérées. La baisse a été particulièrement forte au Québec et elle découle d'un allégement de la tâche des enseignants et de changements dans la composition de l'effectif scolaire. Cet allégement de la tâche a été obtenu dans le cadre du processus de négociation collective centralisé, qui a certainement avantagé les enseignants québécois. En Ontario et aux États-Unis, les négociations entre les syndicats d'enseignants et les employeurs se font localement, au niveau de chaque commission scolaire, et une forte proportion des conventions collectives ne prévoyaient rien sur la tâche des enseignants au cours de la période considérée.

Cependant, un important revirement s'est produit au début des années 1980. Dans le contexte des fortes compressions budgétaires qui a prévalu au Québec au cours de ces années, la tâche des enseignants a été alourdie et le nombre moyen d'élèves par enseignant a légèrement augmenté. Entre 1981 et 1986, il est passé de 16,2 à 16,8. Pendant ce temps, le rapport élèves-enseignant continuait de diminuer en Ontario et aux États-Unis, pour se situer respectivement à 19,8 et 17,1 en 1986-1987. Bien que l'écart demeure important avec l'Ontario (3,0), le nombre moyen d'élèves par enseignant au Québec est maintenant tout près de la moyenne américaine.

Si on situe le Québec dans l'ensemble des États américains en 1985-1986 (l'année la plus récente pour laquelle on dispose de données par État), on compte 23 États dont le nombre d'élèves par enseignant est plus élevé qu'au Québec et 28* dont le nombre est plus petit. En comparaison, seulement 4 États américains ont un nombre moyen d'élèves par enseignant plus élevé qu'en Ontario.

*Y compris le District de Columbia.

Tableau 1.4
Rapport élèves-enseignant[1] des commissions scolaires du Québec, de l'Ontario et des États-Unis

	1972-73	1976-77	1981-82	1985-86	1986-87e
Québec	20,2	17,1	16,2	16,8	16,8
Ontario[2]	23,1	21,8	20,7	19,8	19,8
États-Unis	21,0	19,5	18,2	17,2	17,1

e: estimation.

[1] L'effectif scolaire et le nombre de postes d'enseignants qui ont servi au calcul du rapport élèves-enseignant sont en « équivalent temps plein ». Les élèves du préscolaire ont été convertis en « équivalent temps plein » en divisant leur nombre par deux.

*[2] Afin d'harmoniser les concepts de **personnel d'enseignement** de l'Ontario et de **personnel enseignant** du Québec, nous avons dû procéder à certains ajustements des données ontariennes (dont le retrait des principaux et des principaux adjoints). Il s'agit d'estimations.*

Graphique 1.4
Rapport élèves-enseignant des commissions scolaires du Québec, de l'Ontario et des États-Unis

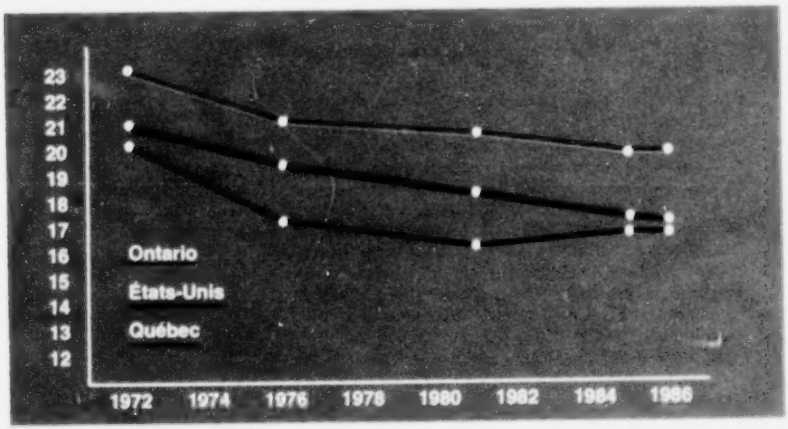

1.5 Salaire moyen des enseignants des commissions scolaires

En 1986-1987, le salaire moyen des enseignants des commissions scolaires du Québec était de 34 680 $, alors que leurs collègues ontariens et américains recevaient en moyenne 39 107 $ et 33 292 $ respectivement.

Entre 1972 et 1981, les enseignants québécois ont obtenu des augmentations salariales beaucoup plus fortes (228 p. 100) que ce qui a été obtenu par les enseignants de l'Ontario (179 p. 100) et des États-Unis (96 p. 100). Les différences dans les politiques salariales sont à l'origine de ces écarts importants dans l'évolution des salaires[1]. En 1981-1982, le salaire moyen des enseignants québécois était légèrement plus élevé que celui de leurs collègues ontariens (28 893 $ contre 28 672 $) et supérieur de 35 p. 100 à celui des enseignants américains (21 394 $).

Entre 1981 et 1986, la tendance s'est cependant renversée au Québec. Dans le cadre d'un resserrement budgétaire généralisé, on a procédé au Québec à la récupération d'une partie des augmentations de salaire accordées précédemment et on a établi des politiques d'indexation salariale moins avantageuses. Pendant ce temps, les conditions salariales des enseignants ontariens et américains s'amélioraient, de telle sorte qu'en 1986-1987, les enseignants québécois gagnaient en moyenne 11 p. 100 de moins que leurs homologues ontariens et 4 p. 100 de plus que les enseignants américains.

En 1986-1987, 14 États américains[2] affichaient un salaire moyen plus élevé qu'au Québec et 37 une rémunération plus faible. D'autre part, seulement 4 États[2] avaient un salaire moyen plus élevé qu'en Ontario.

[1] Bien que l'inflation soit à l'origine de la forte hausse des salaires dans chaque région, elle ne peut expliquer l'accroissement beaucoup plus important du salaire moyen des enseignants québécois, puisque l'augmentation des prix a été sensiblement la même au Québec et en Ontario, et que les données américaines ont été ajustées pour tenir compte de la différence dans l'évolution des prix (voir la note 2 au bas du tableau).

[2] Y compris le District de Columbia.

Tableau 1.5
Salaire moyen des enseignants des commissions scolaires du Québec, de l'Ontario et des États-Unis
(en dollars)

	1972-73	1976-77	1981-82	1985-86	1986-87
Québec	8 844	16 046	28 983	33 247	34 680
Ontario[1]	10 270	17 229	28 672	37 567	39 107[e]
États-Unis[2]	10 939	14 875	21 394	30 781	33 292[e]

e: estimation.

[1] *Afin d'harmoniser les concepts de* ***personnel d'enseignement*** *de l'Ontario et de* ***personnel enseignant*** *du Québec, nous avons dû procéder à certains ajustements des données ontariennes (dont le retrait des principaux et des principaux adjoints). Il s'agit d'estimations.*

[2] *Le salaire moyen des enseignants américains a été établi à partir de données de la « National Education Association », auxquelles on a appliqué un indice de parité de pouvoir d'achat. Cet indice indique le taux de conversion de la monnaie américaine en dollars canadiens qui permet d'acheter un ensemble équivalent de biens et services dans les deux pays.*

Graphique 1.5
Salaire moyen des enseignants des commissions scolaires du Québec, de l'Ontario et des États-Unis
(en dollars)

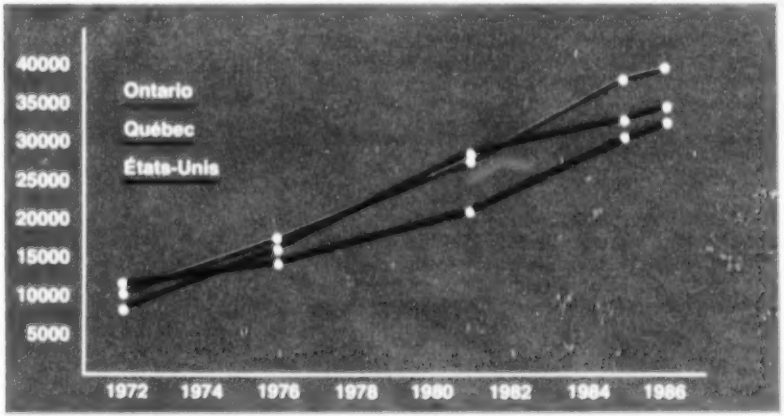

1.6 Dépenses des établissements privés subventionnés

En 1986-1987, la dépense de fonctionnement des établissements privés subventionnés était de 332 millions de dollars. Le gouvernement du Québec a défrayé environ 60 p. 100 de ces dépenses, les frais de scolarité ont contribué pour 22 p. 100, environ 5 p. 100 découle des ententes de services avec des commissions scolaires et le 13 p. 100 qui reste provient surtout de dons de communautés religieuses et de particuliers.

La dépense par élève des écoles privées était de 4 056 $ en 1986-1987, ce qui est 6 p. 100 moins élevé que pour les commissions scolaires (4 321 $). En 1983-1984, l'écart entre le public et le privé était de 12 p. 100[1].

Cependant, il y a des différences entre les deux réseaux qui peuvent influer sur le niveau relatif des dépenses par élève et il faudrait absolument en tenir compte pour interpréter adéquatement les écarts observés.

Ainsi, le fait que le secondaire professionnel et l'enfance en difficulté soient plus importants dans le réseau public a une incidence à la hausse sur son coût relatif. D'autre part, le niveau primaire est également plus développé dans le réseau public et cela a une influence à la baisse sur sa dépense par élève. En outre, le transport scolaire public n'a pas d'équivalent dans le réseau privé et cela justifie en partie un coût plus élevé pour les commissions scolaires.

Une étude comparative des deux systèmes d'enseignement est présentement en cours. Elle nous permettra d'approfondir notre connaissance de leurs particularités et de déterminer l'influence qu'elles exercent sur le niveau comparatif de la dépense par élève. On songe également à produire un indice de prix de l'enseignement, particulier au réseau privé, afin de pouvoir exprimer les dépenses en dollars constants. Les résultats de nos travaux seront communiqués dans la prochaine édition de cette publication.

[1] *Avant 1983-1984, les établissements ethniques n'étaient pas compris dans les statistiques financières des établissements privés subventionnés. En raison de ce sous-dénombrement, nous n'avons pas produit de données pour les années antérieures à 1983-1984.*

Tableau 1.6
Dépenses[1] de fonctionnement des établissements privés subventionnés selon l'ordre d'enseignement

	1983-84	1984-85	1985-86	1986-87e
Dépense totale (en millions de dollars)	**259,6**	**291,2**	**304,5**	**332,1**
Préscolaire et primaire	30,4	40,2	38,3	41,4
Secondaire	214,7	235,5	249,4	269,0
Difficulté d'adaptation et d'apprentissage	14,5	15,5	16,8	21,7
Part de l'État dans le financement des dépenses (en p. 100)	**64,8**	**60,8**	**60,2**	**59,8**
Dépense par élève (en dollars courants)	**3 391**	**3 705**	**3 784**	**4 056**

e: estimation.

[1] *Y compris les dépenses nettes des activités auxiliaires et communautaires.*

Graphique 1.6
Répartition des dépenses de fonctionnement des établissements privés subventionnés selon l'ordre d'enseignement
(en p. 100)

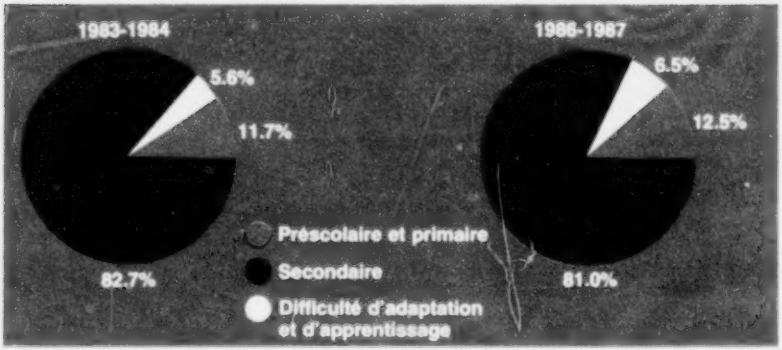

2.1 L'accessibilité à la 4e et à la 5e secondaire

Après avoir connu une croissance soutenue depuis la fin des années soixante-dix, l'accessibilité à la 4e secondaire marque un léger recul depuis deux ans. On peut y voir l'effet du resserrement des exigences scolaires, notamment au moyen du relèvement de la note de passage à 60 p. 100. En effet, dans les cohortes soumises à l'ancienne norme, l'accessibilité à la 4e secondaire avait atteint un sommet de 89 p. 100 en 1984, alors qu'en 1986, les élèves ayant connu le nouveau régime pédagogique atteignent cette classe dans une proportion de 87 p. 100. Il faut s'attendre à un phénomène analogue pour l'accessibilité à la 5e secondaire, lorsque les données de 1987 seront connues*. Malgré les effets immédiats de la transition, on peut s'attendre à ce que la tendance de fond en faveur d'une persévérance accrue au secondaire se poursuive dans l'avenir.

Rappelons que l'accessibilité est de l'ordre de 99 p. 100 en 1re secondaire, 96 p. 100 en 2e et 94 p. 100 en 3e, et que les différences selon le sexe sont significatives dès les premières étapes du cheminement scolaire au secondaire.

La probabilité d'accéder à une classe est mesurée en combinant diverses probabilités selon l'âge. Pour mesurer l'accessibilité en 4e secondaire en 1986, par exemple, on établit la probabilité, pour les jeunes qui n'avaient pas encore atteint cette classe, de l'atteindre à 14, 15, 16, 17 et 18 ans en 1986. La combinaison de ces probabilités permet d'établir la probabilité globale, mesurant l'accessibilité à la 4e secondaire pour une cohorte qui connaîtrait, au cours de sa vie, l'ensemble des probabilités établies en 1986 pour les jeunes Québécois de 14 à 18 ans.

* *Cet indicateur n'est pas significatif en 1986, à cause du changement de la note de passage, qui perturbe le flux d'accès en 5e secondaire.*

Tableau 2.1
Probabilité d'accéder à la 4e et à la 5e secondaire à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon le sexe
(en p. 100).

		1979	1981	1985	1986
4e secondaire	Garçons	80,7	81,6	85,9[1]	85,0
	Filles	85,6	86,3	90,4[1]	89,8
	Ensemble	83,1	83,9	88,1[1]	87,3
5e secondaire	Garçons	67,8	68,8	76,3	—[2]
	Filles	74,6	78,2	84,4	—[2]
	Ensemble	71,2	73,4	80,2	—[2]

[1] *Estimations basées sur une moyenne des années encadrantes, en raison des perturbations provoquées par le changement de la note de passage au secondaire.*
[2] *Données non significatives en raison du changement de la note de passage.*

Graphique 2.1
Probabilité d'accéder à la 4e et à la 5e secondaire à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé
(en p. 100)

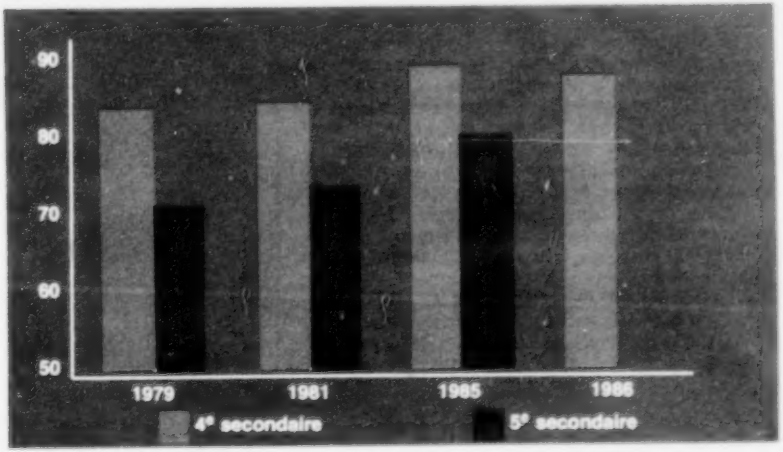

2.2 Le retard scolaire

La proportion des élèves qui accumulent un certain retard scolaire au cours de leurs études primaires et secondaires s'établit à environ 45 p. 100 en 1986. Cela représente une diminution significative par rapport à 1981, alors que 53 p. 100 des jeunes avaient connu l'expérience du retard scolaire. Il est à noter que le concept de retard scolaire utilisé ici est particulièrement large, puisqu'il s'applique à tous les jeunes qui n'ont pas obtenu leur diplôme d'études secondaires à l'âge normal de 17 ans, que ce soit à cause d'un redoublement ou à cause d'un abandon.

Dès l'enseignement primaire, près d'un élève sur cinq (un sur quatre en 1981) accumule un certain retard par rapport au cheminement normalement prévu. Le retard scolaire au primaire est mesuré par la proportion des jeunes de 12 ans qui n'ont pas encore atteint l'enseignement secondaire. On sait que c'est surtout en 1re et en 6e année que les élèves accumulent un certain retard au primaire. En comparant l'indice du retard accumulé au primaire-secondaire en 1986 avec celui du primaire en 1981 (au sein d'une même cohorte), on constate que plus de la moitié de ceux qui accumulent du retard commencent à le faire dès l'enseignement primaire. On peut aussi établir que, parmi les élèves qui avaient entrepris leurs études secondaires à l'âge habituel de 12 ans en 1981, 26 p. 100 ont fait l'expérience du retard scolaire au secondaire.

Les garçons sont nettement plus sujets au retard que les filles et ce, dès le début du cheminement scolaire. En effet, 24 p. 100 des garçons font l'expérience du retard scolaire au primaire, alors que ce n'est le cas que de 14 p. 100 des filles. Les écarts observés entre les sexes s'accroissent légèrement par la suite, jusqu'à la fin du secondaire.

En 1987, il sera intéressant de voir jusqu'à quel point le relèvement de la note de passage au secondaire a pu avoir pour effet d'augmenter l'incidence du retard scolaire chez les jeunes de 17 ans.

Tableau 2.2
Incidence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire, réseaux public et privé, selon le sexe
(en p. 100)

		1979	1981	1985	1986
Primaire[1]	Garçons	31,1	30,3	26,0	23,9
	Filles	21,2	19,7	15,7	14,3
	Ensemble	26,3	25,1	21,0	19,2
Primaire-secondaire[2]	Garçons	57,9	58,8	53,3	51,6
	Filles	46,9	47,4	39,6	37,2
	Ensemble	52,6	53,3	46,5	44,6

[1] *Proportion des jeunes de 12 ans qui n'ont pas atteint l'enseignement secondaire.*
[2] *Proportion des jeunes de 17 ans qui n'ont pas atteint un diplôme du secondaire.*

Graphique 2.2
Incidence du retard scolaire à l'enseignement primaire et secondaire, réseaux public et privé
(en p. 100)

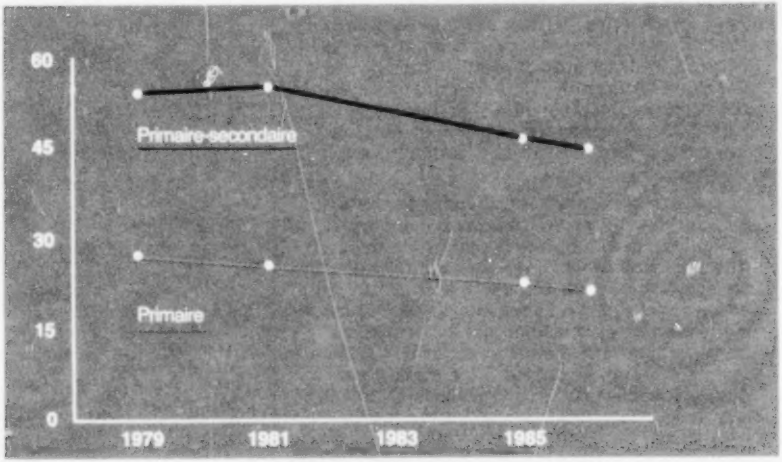

2.3 Les abandons

Entre 1976 et 1986, le nombre annuel des élèves qui abandonnent l'enseignement ordinaire sans avoir obtenu un diplôme du secondaire a diminué de plus de moitié, passant de 63 000 à 31 000. La notion d'abandon scolaire utilisée ici se réfère à une interruption des études (absence d'inscription au 30 septembre) par un jeune qui était inscrit à l'enseignement ordinaire l'année précédente, qui n'a pas obtenu son diplôme, et qui réside toujours au Québec au moment où l'interruption est constatée[1].

Les garçons constituent la majorité des décrocheurs, et leur importance relative s'est accrue entre 1976 et 1986, passant de 55 à 60 p. 100. Par ailleurs, des données plus détaillées indiquent qu'environ les trois quarts des décrocheurs sont âgés d'au moins 17 ans, soit l'âge normal d'obtention du diplôme. Il faut y voir l'effet d'une relation étroite entre les phénomènes de retard scolaire et d'abandon sans diplôme.

Si la baisse du nombre des abandons s'explique en bonne partie par la diminution des effectifs scolaires, il demeure que la probabilité, pour un élève, d'abandonner l'enseignement ordinaire sans diplôme est passée de 48 à 28 p. 100 au cours des dix dernières années. La probabilité d'abandonner est mesurée par le complément de la probabilité d'obtenir un diplôme à l'enseignement ordinaire (fiche 4.2)[2]. Il s'agit donc d'une probabilité d'abandonner **définitivement** l'enseignement secondaire (secteur des Jeunes) sans avoir obtenu le diplôme.

[1] Les départs liés à des phénomènes extrascolaires, comme la mortalité et l'émigration, ne sont donc pas inclus au nombre des abandons. Par contre, les interruptions temporaires (suivies d'un retour ultérieur) sont prises en compte, de même que les abandons survenant après une année scolaire complétée.

[2] Pour des raisons de cohérence entre les fiches, nous avons modifié le mode de calcul de cet indicateur, ce qui explique que les résultats diffèrent légèrement de ceux diffusés dans les éditions précédentes.

Tableau 2.3
Nombre d'abandons et probabilité d'abandonner sans diplôme à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon le sexe.

		1976	1981	1985	1986
Nombre d'abandons	Garçons	34 900	25 900	18 800	18 700
	Filles	28 400	19 500	13 100	12 300
	Ensemble	63 300	45 400	31 900	31 000
Probabilité d'abandonner (en p. 100)*	Garçons	53,2	40,9	32,8	32,5
	Filles	42,7	34,0	23,1	22,4
	Ensemble	48,0	37,3	28,0	27,6

* *Voir la note 2 de la page précédente.*

Graphique 2.3
Probabilité d'abandonner sans diplôme à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon le sexe
(en p. 100)

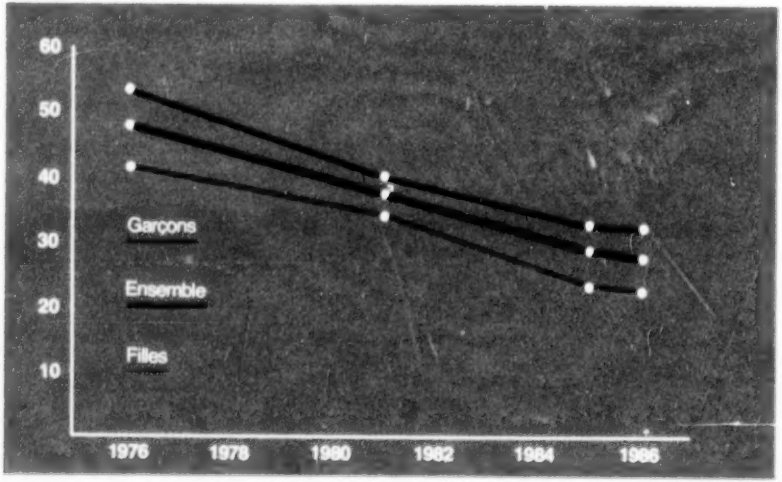

3.1 Les résultats selon le sexe, le réseau d'enseignement, la langue d'enseignement et le type de formation

En juin 1987, le ministère de l'Éducation a administré 118 épreuves pour la sanction des études dans les classes de 3e, 4e et 5e secondaire. La moyenne des résultats s'établit à 68,4 p. 100[1]. Le taux de réussite a été de 78,8 p. 100[2].

Alors que les filles ont un net avantage sur les garçons en matière de persévérance scolaire (voir fiches 2.1, 2.2, 2.3 et 4.2), on n'observe pas de différence selon le sexe aux résultats des épreuves ministérielles. Ce sont sans doute les abandons scolaires, plus importants chez les garçons que chez les filles, qui contribuent à ce rapprochement, puisque ce sont généralement les élèves les plus faibles qui abandonnent leurs études.

Les élèves du réseau privé ont enregistré des résultats plus élevés que ceux du réseau public. La moyenne obtenue dans les établissements privés dépasse celle des commissions scolaires de 7 points. La proportion des échecs est de 23,6 p. 100 au réseau public, contre 11,1 p. 100 au réseau privé. Les différences selon la langue d'enseignement et selon le type de formation sont moins accentuées. Les résultats des élèves qui étudient en anglais sont un peu plus élevés que ceux des élèves qui étudient en français. L'écart des moyennes n'est que de 2,1 points. Par contre la proportion des échecs est sensiblement plus élevée pour les élèves qui étudient en français (22,5 p. 100) que pour les élèves qui étudient en anglais (14,4 p. 100). Enfin les résultats aux épreuves de formation générale sont un peu plus élevés qu'aux épreuves de formation professionnelle, mais le taux de réussite est un peu plus faible.

Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer ces écarts. Il existe des différences dans la composition des effectifs scolaires et l'origine sociale des élèves selon le réseau, la langue d'enseignement ou le type de formation. Il faut aussi souligner que les établissements du réseau privé font une sélection des candidats au moment de l'admission, alors que les commissions scolaires doivent accueillir tous les élèves admissibles à l'enseignement secondaire.

---

[1] Cette donnée est calculée à partir de la note finale des élèves. La note finale est composée, à parts égales, du résultat de l'élève à l'épreuve unique du Ministère et de la note de l'école dite « modérée ». La modération est une opération qui consiste à modifier les notes de l'école de façon à les rendre comparables d'une école à l'autre, en utilisant comme base de comparaison, la performance de chaque groupe d'élèves à l'épreuve ministérielle.

[2] La moyenne de juin 1987 est un peu plus élevée que celle de juin 1986, qui était de 67,5 p. 100. Par contre le taux de réussite a diminué, passant de 83,5 p. 100 à 78,8 p. 100. Cette diminution était prévisible. Elle provient principalement du relèvement de la note de passage des épreuves de 5e secondaire de 50 p. 100 en 1986 à 60 p. 100 en 1987.

Tableau 3.1
Résultats aux épreuves ministérielles du secondaire selon le sexe, le réseau, la langue d'enseignement et le type de formation, session de juin 1987

	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Garçons	68,4	79,5
Filles	68,5	78,1
Réseau public	67,1	76,4
Réseau privé	74,1	88,9
Langue d'enseignement: français	68,1	77,5
Langue d'enseignement: anglais	70,2	85,6
Épreuves de formation générale	68,6	78,6
Épreuves de formation professionnelle	64,5	81,5
Ensemble	**68,4**	**78,8**

Graphique 3.1
Moyenne aux épreuves ministérielles du secondaire selon certaines variables, session de juin 1987

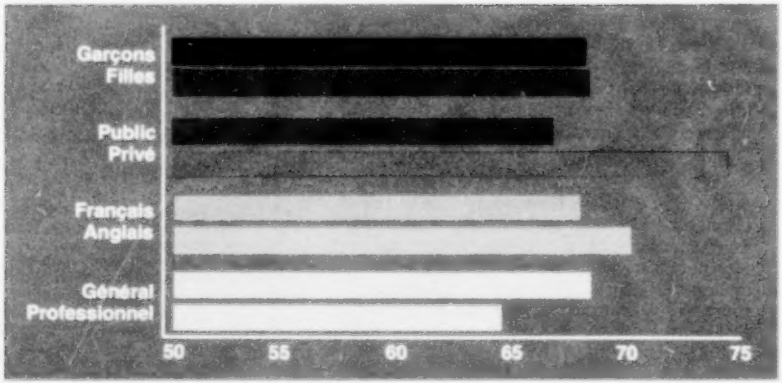

3.2 Les disparités régionales

L'Outaouais, l'Île-de-Montréal et Québec sont les régions où les élèves ont obtenu les meilleurs résultats aux épreuves ministérielles de juin 1987*. Les pourcentages de réussite y dépassent 80,0 p. 100, alors que pour l'ensemble du Québec ce pourcentage s'établit à 78,8 p. 100. Les résultats des élèves du Sud de Montréal et de l'Estrie sont un peu plus élevés que les résultats provinciaux.

Les résultats des élèves des régions de l'Abitibi — Témiscamingue, du Nord de Montréal et de Trois-Rivières sont un peu inférieurs à ceux du Québec. Ce sont des régions peu urbanisées qui occupent les derniers rangs, soit le Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, la Côte-Nord, le Saguenay — Lac-Saint-Jean et le Nouveau-Québec. Les résultats du Nouveau-Québec sont particulièrement faibles. Le pourcentage d'échecs est de 57 p. 100, alors que dans les autres régions il n'atteint pas 30 p. 100. C'est dire qu'il reste beaucoup d'efforts à consentir afin d'adapter l'enseignement secondaire aux besoins de la population autochtone de cette région.

Le classement des régions n'a pas beaucoup varié entre 1986 et 1987. Deux régions seulement ont changé de position de façon significative. L'Île-de-Montréal, dont la moyenne a quelque peu augmenté, a progressé du cinquième au deuxième rang. L'Estrie, tout en conservant la même moyenne, est passée de la deuxième à la cinquième place.

Une comparaison des résultats aux épreuves ministérielles avec les probabilités d'atteindre le diplôme du secondaire (fiche 4.3) suggère l'influence de la persévérance scolaire dans certaines régions. Dans une région où la persévérance est faible, la moyenne des résultats aux examens peut être élevée du fait de l'élimination des élèves les plus faibles. C'est le cas de l'Outaouais, qui se classe à l'avant-dernier rang pour l'accès au diplôme et au premier rang pour les résultats aux épreuves ministérielles. À l'inverse, les régions de Trois-Rivières et du Saguenay — Lac-Saint-Jean, respectivement deuxième et troisième pour l'accès au diplôme, se classent au huitième et au onzième rang pour la moyenne des résultats aux épreuves ministérielles.

* *Ces résultats sont calculés à partir de la note finale des élèves. La note finale est composée, à parts égales, du résultat de l'élève à l'épreuve unique du Ministère et de la note de l'école dite « modérée ». La modération est une opération qui consiste à modifier les notes de l'école de façon à les rendre comparables d'une école à l'autre, en utilisant comme base de comparaison, la performance de chaque groupe d'élèves à l'épreuve ministérielle.*

Tableau 3.2
Résultats aux épreuves ministérielles du secondaire selon la région administrative scolaire, session de juin 1987

Région administrative scolaire	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	66,9	75,9
Saguenay — Lac-Saint-Jean	65,3	70,8
Québec	68,9	80,1
Trois-Rivières	67,4	77,2
Estrie	68,6	79,3
Nord de Montréal	67,6	77,8
Sud de Montréal	68,8	79,1
Île-de-Montréal	69,2	80,2
Outaouais	70,1	81,0
Abitibi — Témiscamingue	68,3	78,5
Côte-Nord	65,8	73,3
Nouveau-Québec	51,7	43,0
Ensemble du Québec	**68,4**	**78,8**

Graphique 3.2
Moyenne aux épreuves ministérielles du secondaire selon la région administrative scolaire, session de juin 1987

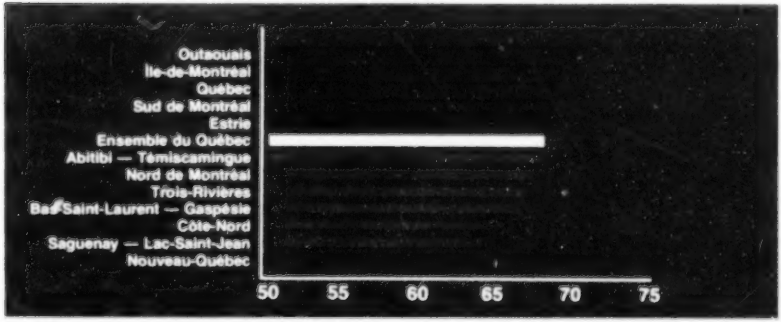

3.3 Les résultats selon la matière

Pour illustrer la performance des élèves selon la matière aux épreuves du secondaire de juin 1987, nous avons retenu les résultats de neuf groupes d'épreuves ministérielles ayant fait l'objet d'une correction uniforme*.

Les meilleurs résultats ont été obtenus aux épreuves de langue seconde (français et anglais). Les résultats dans ces deux matières dépassent nettement ceux de l'ensemble des épreuves ministérielles, dont la moyenne s'établit à 68,4 p. 100 et le taux de réussite à 78,8 p. 100. Les résultats en mathématique sont un peu inférieurs aux résultats d'ensemble. C'est dans les sciences (physique et chimie), en géographie et en histoire que les élèves ont éprouvé le plus de difficulté. Dans ces matières, les pourcentages d'échecs dépassent 30 p. 100.

On observe peu d'écart entre la performance des filles et celle des garçons, sauf en géographie. Dans cette matière, les garçons ont obtenu une moyenne de 65,0 p. 100 contre 60,9 p. 100 pour les filles; le taux de réussite des garçons a été de 71,7 p. 100 contre 60,2 p. 100 seulement pour les filles. De façon générale, les élèves qui étudient en anglais ont mieux réussi que ceux qui étudient en français. Ces derniers ont toutefois obtenu une moyenne supérieure dans deux matières: en mathématique (67,3 p. 100 contre 65,6 p. 100) et surtout en physique de 5e secondaire (72,9 p. 100 contre 65,0 p. 100). Les élèves du réseau privé surclassent ceux du réseau public dans toutes les matières.

De nombreux facteurs peuvent expliquer la performance des élèves aux épreuves ministérielles. Certaines matières, comme l'éducation économique, sont d'implantation récente. D'autres, comme l'histoire, ont fait l'objet d'épreuves officielles pour la première fois en juin 1987. Les nouvelles épreuves introduisent une approche évaluative différente; ceci peut expliquer des taux d'échecs plus élevés.

* *Ces résultats sont calculés à partir de la note finale des élèves. La note finale est composée, à parts égales, du résultat de l'élève à l'épreuve unique du Ministère et de la note de l'école dite « modérée ». La modération est une opération qui consiste à modifier les notes de l'école de façon à les rendre comparables d'une école à l'autre, en utilisant comme base de comparaison, la performance de chaque groupe d'élèves à l'épreuve ministérielle.*

Tableau 3.3
Résultats pour neuf groupes d'épreuves ministérielles du secondaire, session de juin 1987

Matière	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Anglais, langue seconde (4e secondaire)	73,1	85,0
Chimie (5e secondaire)	63,8	67,9
Éducation économique (5e secondaire)	65,3	71,7
Français, langue seconde (5e secondaire)	75,1	92,4
Géographie (3e secondaire)	62,9	65,8
Histoire (4e secondaire)	62,4	69,7
Mathématique (5e secondaire)	67,0	75,1
Physique (4e secondaire)	62,2	66,0
Physique (5e secondaire)	65,1	69,2

Graphique 3.3
Moyenne pour neuf groupes d'épreuves ministérielles du secondaire, session de juin 1987

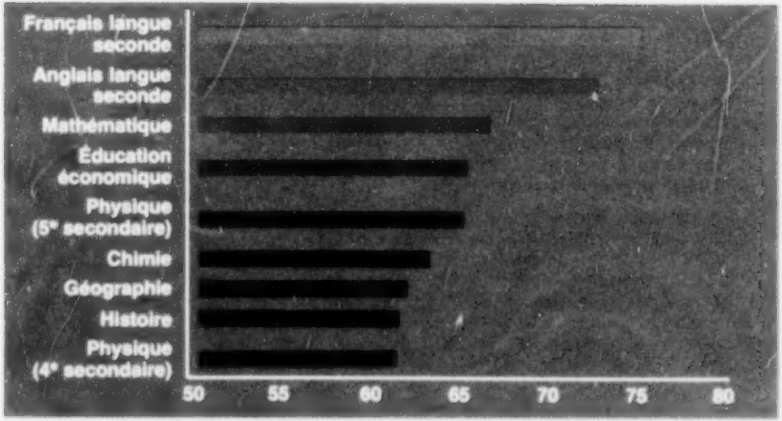

3.4 Le français écrit

En mai 1987, les élèves de 5e secondaire qui étudiaient en français ont subi une épreuve de français écrit qui a fait l'objet d'une correction centralisée au ministère de l'Éducation*. La moyenne des résultats s'est établie à 60,8 p. 100. Un peu plus de la moitié des élèves (51,9 p. 100) ont atteint le seuil de réussite fixé à 60 p. 100. Il s'agit d'une légère amélioration par rapport aux résultats de 1986, année où la moyenne était de 58,7 p. 100 et le taux de réussite de 49,8 p. 100.

La correction portait pour la moitié des points sur le discours (clarté de l'énoncé et de l'opinion, qualité de l'argumentation, cohérence, logique et choix du niveau de langue) et pour l'autre moitié sur la langue (précision et richesse du vocabulaire, syntaxe et orthographe). La performance des élèves a été meilleure pour ce qui est du discours (34,6 points sur 50) que pour le niveau de langue (26,3 points sur 50). Si les élèves s'expriment clairement et de façon cohérente, ils maîtrisent très mal la grammaire, la syntaxe et l'orthographe, faisant en moyenne une erreur tous les dix mots.

Alors que pour l'ensemble des épreuves utilisées pour la sanction des études on n'observe pas de différence selon le sexe (voir fiche 3.1), les résultats obtenus par les filles à l'épreuve de français écrit ont été nettement supérieurs à ceux des garçons. La moyenne obtenue par les filles dépasse de 6,1 points celle obtenue par les garçons. Le pourcentage d'échecs des garçons atteint 56,8 p. 100, contre 41,0 p. 100 pour les filles.

La moyenne des élèves du réseau privé dépasse de presque 10 points celle des élèves des commissions scolaires. Plus de 50 p. 100 des élèves du réseau public ont échoué à l'épreuve alors qu'à l'enseignement privé, le tiers des élèves n'ont pu obtenir la note de passage. L'écart le plus important est celui qu'on observe entre les élèves en formation générale et ceux en formation professionnelle. L'écart des moyennes est de 11,1 points en faveur des élèves en formation générale. Le taux d'échecs des élèves en formation professionnelle est très élevé: il atteint 73,6 p. 100, contre 45,0 p. 100 en formation générale.

Il est difficile d'expliquer l'écart entre les résultats des garçons et ceux des filles. Quant aux différences selon le réseau d'enseignement et le type de formation, elles s'expliquent sans doute en grande partie par des facteurs tels que le mode de sélection des candidats, la composition des effectifs et l'origine sociale des élèves.

---

* *Les résultats de cette épreuve n'ont pas été utilisés pour la sanction des études.*

Tableau 3.4
Résultats à l'épreuve de français écrit de 5e secondaire selon le sexe, le réseau d'enseignement et le type de formation des élèves, mai 1987

	Moyenne (en p. 100)	Pourcentage de réussite
Garçons	57,5	43,2
Filles	63,6	59,0
Réseau public	58,9	47,2
Réseau privé	68,8	71,6
Formation générale	62,1	55,0
Formation professionnelle	51,0	26,4
Ensemble	**60,8**	**51,9**

Graphique 3.4
Moyenne à l'épreuve de français écrit de 5e secondaire selon certaines variables, mai 1987

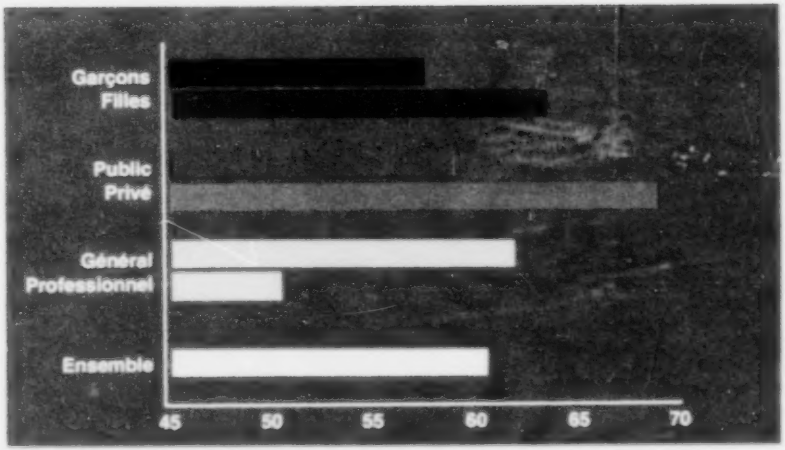

4.1 *Le nombre de diplômes**

Après avoir connu une croissance remarquable au cours des années soixante-dix, le nombre de diplômes du secondaire décernés par le ministère de l'Éducation diminue chaque année depuis 1982. Ce déclin n'est attribuable qu'à la baisse de l'effectif des jeunes Québécois et Québécoises en âge de terminer leurs études secondaires, car le système scolaire réussit à conduire une plus forte proportion de ces jeunes jusqu'au diplôme (fiche 4.2).

Environ 78 p. 100 des diplômes décernés en 1986 sont des diplômes de formation générale. La formation professionnelle, qui avait profité d'un engouement croissant entre 1976 et 1981, a nettement perdu de son importance relative depuis. La concentration des élèves vers la formation générale apparaîtrait de façon plus nette encore si l'on éliminait de ces données les diplômés qui obtiennent un deuxième, voire un troisième diplôme ou même plus, en formation professionnelle. Les nouvelles filières de formation professionnelle, mises en place à compter de 1987, n'ont évidemment pas commencé à produire leur impact en termes de diplômés.

Les commissions scolaires produisent environ 86 p. 100 de l'ensemble des diplômés, mais les établissements privés et les établissements publics hors réseau ont considérablement accru leur part, qui est passée de 11 à 15 p. 100 entre 1972 et 1981, pour ensuite progresser légèrement jusqu'à 16 p. 100 en 1986. En formation professionnelle, les commissions scolaires produisent encore plus de 90 p. 100 des diplômés, l'autre 10 p. 100 étant en bonne partie assumé par les établissements publics hors réseau. En dehors de certains instituts spécialisés, les écoles privées ne dispensent généralement que l'enseignement général.

* *Contrairement à la fiche 4.1 de l'édition 1987, celle-ci concerne l'ensemble des diplômes décernés par le MEQ, et non pas seulement les élèves qui en étaient à leur premier diplôme du secondaire.*

Tableau 4.1
Diplômes du secondaire à l'enseignement ordinaire, selon le réseau et le type de formation[1]

Réseau, type de formation	1972	1976	1981	1985	1986
Commissions scolaires	**51 410**	**63 047**	**74 525**	**68 189**	**65 692**
Général	36 663	47 341	49 188	49 880	49 745
Professionnel long	13 327	13 358	21 074	14 978	13 672
Professionnel court	1 420	2 348	4 263	3 331	2 175
Établissements privés[2]	**6 390**	**10 604**	**13 613**	**11 996**	**12 554**
Général	5 954	8 828	10 951	10 385	10 927
Professionnel long	406	1 692	2 562	1 579	1 594
Professionnel court	30	84	100	32	33
Total	**57 800**	**73 651**	**88 138**	**80 185**	**78 146**
Général	42 617	56 169	60 139	60 265	60 672
Professionnel long	13 733	15 050	23 636	16 557	15 266
Professionnel court	1 450	2 432	4 363	3 363	2 208

[1] *Voir la note de la page précédente.*
[2] *Y compris les établissements publics hors réseau relevant d'un ministère autre que celui de l'Éducation.*

Graphique 4.1
Répartition des diplômes du secondaire à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon le type de formation
(en p. 100)

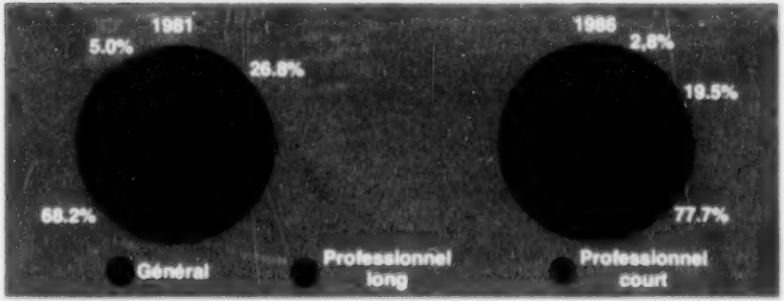

4.2 La persévérance jusqu'au diplôme du secondaire

La probabilité, pour un élève québécois, de terminer ses études secondaires et d'obtenir son diplôme à l'enseignement ordinaire est de 72,4 p. 100 en 1986, ce qui représente une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cette probabilité, qui était de l'ordre de 46 p. 100 en 1972, s'est constamment accrue depuis, atteignant 52 p. 100 en 1976, et 63 p. 100 en 1981. Ces chiffres ne tiennent pas compte des diplômés du secteur des adultes, qui font l'objet des fiches 5.2 et 5.3.

Les données selon le sexe montrent que 68 p. 100 des garçons et 78 p. 100 des filles terminent maintenant leurs études secondaires et obtiennent un diplôme. L'écart entre les sexes, qui tendait à s'atténuer depuis 1976, s'est légèrement accentué au cours des dernières années.

L'amélioration de l'accessibilité au diplôme résulte en premier lieu de la persévérance accrue des élèves qui ont accumulé un certain retard par rapport au cheminement normal. En effet, parmi les jeunes qui n'obtiennent pas leur diplôme avant l'âge de 18 ans, la probabilité de persévérer jusqu'au diplôme à l'enseignement ordinaire est passé de 27 p. 100 à 38 p. 100 au cours des six dernières années.

Par ailleurs, la probabilité pour un jeune de terminer ses études secondaires avec un diplôme de formation générale dépasse 63 p. 100 en 1986, comparativement à 36 p. 100 en 1972. C'est donc essentiellement le secteur de la formation générale qui a profité de l'amélioration de la persévérance scolaire au cours des dernières années, puisque l'engouement relatif pour le secteur professionnel a nettement décliné depuis 1981.

Tableau 4.2
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation
(en p. 100)

	1972	1976	1981	1985	1986
Garçons	**42,3**	**46,8**	**59,1**	**67,2**	**67,5**
Général	34,1	37,0	44,3	55,8	58,6
Professionnel long	6,4	7,1	10,3	7,0	5,9
Professionnel court	1,8	2,7	4,5	4,4	3,0
Filles	**49,3**	**57,3**	**66,0**	**76,9**	**77,6**
Général	37,1	45,3	51,1	66,6	68,5
Professionnel long	11,5	10,8	13,0	8,4	7,6
Professionnel court	0,7	1,2	1,9	1,9	1,5
Ensemble	**45,7**	**52,0**	**62,7**	**72,0**	**72,4**
Général	35,6	41,0	47,8	61,1	63,5
Professionnel long	8,9	9,0	11,7	7,7	6,7
Professionnel court	1,2	2,0	3,2	3,2	2,2

Graphique 4.2
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon le type de formation
(en p. 100)

4.3 La persévérance scolaire: les disparités régionales[1]

Le portrait régional de l'accès au diplôme en 1986 permet de regrouper les régions administratives scolaires en quatre blocs. Dans le premier, qui comprend les régions de Québec, Trois-Rivières, le Saguenay — Lac-Saint-Jean et l'Estrie, environ les trois quarts des élèves persévèrent jusqu'au diplôme à l'enseignement ordinaire. Le second groupe comprend les trois sous-régions de la RAS[2] de Montréal, qui se situent tout près de la moyenne provinciale. Dans le troisième bloc, on trouve les régions où l'accès au diplôme est le fait d'environ les deux tiers des élèves, soient l'Abitibi — Témiscamingue, le Bas-Saint-Laurent — Gaspésie, la Côte-Nord et l'Outaouais. Le Nouveau-Québec, enfin, constitue un cas à part, puisque encore peu d'écoles y donnent le second cycle du secondaire.

Si l'on exclut cette dernière région, on se rend compte que les disparités régionales se sont amenuisées considérablement au cours des dix dernières années, puisque l'écart entre les régions extrêmes est passé de 27 points en 1976 à 17 points en 1986, et ce dans un contexte où l'accès au DES progressait de 20 points à l'échelle du Québec.

Par rapport à l'année précédente, les régions où l'accès au diplôme a le plus progressé en 1986 sont l'Île-de-Montréal, l'Outaouais et Québec. Par contre, la Côte-Nord et l'Abitibi — Témiscamingue affichent des performances nettement réduites par rapport à 1985, qui avait cependant été une année exceptionnelle dans leur cas.

[1] *Les chiffres publiés dans l'édition 1987 étaient fondés sur la distribution des diplômés selon leur région de fréquentation scolaire. Des régions comme l'Île-de-Montréal et l'Estrie, qui accueillent une importante population scolaire de l'extérieur, notamment au réseau privé, étaient favorisées par le mode de calcul de cet indicateur, au détriment des régions environnantes. Dans la présente édition, les diplômés sont répartis selon leur région de résidence.*

[2] *RAS = Région administrative scolaire.*

Tableau 4.3
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon la région administrative scolaire
(en p. 100)*

Région administrative scolaire	1976	1981	1985	1986
Bas-Saint-Laurent — Gaspésie	40,8	55,8	67,5	65,6
Saguenay — Lac-Saint-Jean	50,5	67,2	77,0	77,0
Québec	59,7	71,3	78,3	79,4
Trois-Rivières	53,6	66,3	77,8	77,8
Estrie	48,7	62,3	74,4	74,7
Nord de Montréal	53,2	61,1	70,1	69,2
Sud de Montréal	48,1	60,1	70,9	71 8
Île-de-Montréal	56,1	62,8	70,8	72,2
Outaouais	43,3	54,6	61,7	62,8
Abitibi — Témiscamingue	40,8	52,6	69,1	66,5
Côte-Nord	33,0	53,3	66,9	63,9
Nouveau-Québec	0,6	12,7	8,2	7,0
Ensemble du Québec	**52,0**	**62,7**	**72,0**	**72,4**

* *Voir la note de la page précédente.*

Graphique 4.3
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'enseignement ordinaire, réseaux public et privé, selon la région administrative scolaire, 1986
(en p. 100)

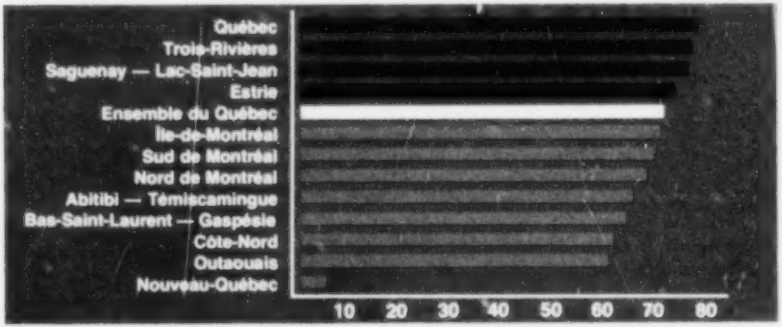

4.4 La poursuite des études au collégial

La proportion des jeunes qui entreprennent des études collégiales progresse à un rythme accéléré depuis cinq ans, puisqu'elle est passée de 47 p. 100 en 1981 à 63 p. 100 en 1986. Cet indice s'établissait à 39 p. 100 en 1972 et à 41 p. 100 en 1976. L'accessibilité à l'enseignement postsecondaire est donc devenue, au cours des dernières années, le fait d'une bonne majorité des jeunes Québécois.

En confrontant ces chiffres à ceux de la fiche 4.2, on se rend compte que ce sont essentiellement des tendances observées à l'enseignement secondaire qui expliquent cette évolution de l'accès au collégial. Ces tendances sont, premièrement, la persévérance accrue des élèves jusqu'à l'obtention d'un diplôme du secondaire et, en second lieu, la concentration de ces diplômés au secteur général, voie normale d'accès au collégial.

Les données selon le sexe montrent que, depuis le milieu des années soixante-dix, les femmes accèdent au collégial en plus forte proportion que les hommes; l'écart entre les sexes n'a cessé de s'accentuer depuis. La formation professionnelle, qui recrutait une part à peu près constante des nouveaux inscrits entre 1972 et 1981, voit son importance relative décliner légèrement depuis 1981, au profit de la formation générale*. Les progrès récents dans l'accessibilité au collégial se manifestent donc surtout au secteur de la formation générale, et plus particulièrement chez les femmes.

** Suite au transfert de certains programmes du professionnel au général, les données selon le type de formation ont été corrigées rétroactivement selon la structure prévalant en 1986, ce qui explique les écarts avec les données publiées dans l'édition 1987. De plus, les quelque 1 p. 100 des jeunes qui accèdent au collégial à temps partiel sans jamais fréquenter à temps plein sont inclus dans la présente version, alors que l'édition 1987 ne retenait que ceux qui s'inscrivaient à temps plein.*

Tableau 4.4
Probabilité d'accéder à l'enseignement collégial à temps plein ou à temps partiel, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation
(en p. 100)*

	1972	1976	1981	1985	1986
Hommes	**41,2**	**39,3**	**43,4**	**54,0**	**55,9**
Général	26,4	25,9	27,9	35,3	37,0
Professionnel	14,8	13,4	15,5	18,7	18,9
Femmes	**36,5**	**41,7**	**51,4**	**65,7**	**69,5**
Général	20,9	23,6	30,5	40,9	43,8
Professionnel	15,6	18,1	20,9	24,8	25,7
Ensemble	**38,8**	**40,5**	**47,3**	**59,8**	**62,6**
Général	23,6	24,8	29,2	38,1	40,4
Professionnel	15,2	15,7	18,1	21,7	22,2

* *Voir la note de la page précédente.*

Graphique 4.4
Probabilité d'accéder à l'enseignement collégial à temps plein ou à temps partiel, réseaux public et privé, selon le sexe
(en p. 100)

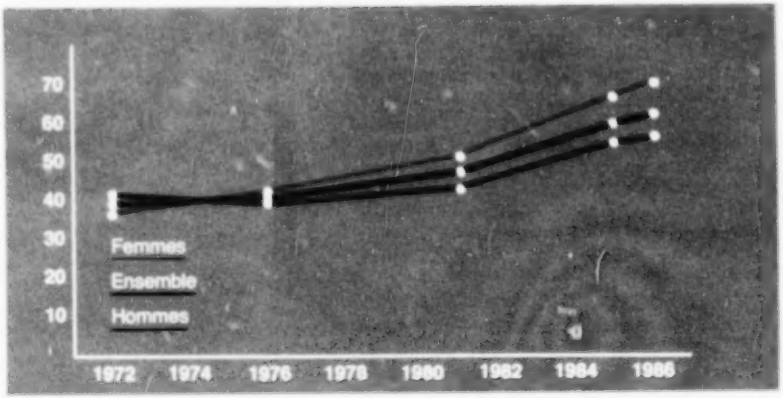

4.5 L'intégration au marché du travail

L'intégration des jeunes diplômés du secondaire au marché du travail s'est encore améliorée significativement en 1986. Même si on n'est pas encore revenu aux taux de chômage observés en 1980, avant la récession, il semble qu'on s'en rapproche lentement. Le taux de chômage chez les diplômés de 1986 du professionnel long, c'est-à-dire ceux qui sont les plus susceptibles d'entrer sur le marché du travail, atteignait 23,0 p. 100 à la fin du mois de mars 1987, soit un taux de chômage supérieur de 3,2 points à celui enregistré avant la récession, mais 11,2 points plus bas qu'en 1983. Chez les diplômés du professionnel court, le taux de chômage demeure toujours trop élevé (42,6 p. 100), même s'il y a là aussi une certaine amélioration par rapport à l'année dernière. Chez les diplômés du général, le taux de chômage demeure comparable à celui de l'an dernier, soit 27 p. 100, ce qui est supérieur de 4,1 points à celui qui existe au professionnel long.

Bien que la situation de l'emploi demeure préoccupante pour ces nouveaux diplômés — leur taux de chômage est près du double de celui des jeunes adultes de 25 à 34 ans (12,0 p. 100) — les plus grandes victimes du chômage demeurent sans contredit les élèves qui n'ont pas persévéré jusqu'au diplôme.

Même si des conditions difficiles prévalent sur le marché du travail, quelques programmes du professionnel long tels que assistant(e) dentaire, cuisine professionnelle, coupe de viande et pâtisserie offrent encore des possibilités d'emploi supérieures à la moyenne. À l'autre extrême, les diplômés de programmes tels que garde-forestier, dépanneur d'appareils électriques domestiques, opérateur en informatique et commis de bureau éprouvent depuis plusieurs années de sérieuses difficultés à s'intégrer au marché du travail.

Tableau 4.5
Taux de chômage des sortants du secondaire avec ou sans diplôme, selon le type de formation
(promotions de 1977, 1980, 1983, 1985 et 1986)

		1977	1980	1983	1985	1986
Avec diplôme	Général	16,5	19,7	38,2	28,6	27,1
	Professionnel long	16,6	19,8	34,2	28,5	23,0
	Professionnel court	33,1	32,1	53,0	46,9	42,6
Sans diplôme	Général	24,0	25,7	49,4	41,2	34,2
	Professionnel long	26,7	25,2	43,1	39,7	27,8
	Professionnel court	34,3	35,4	56,1	57,7	46,4

Source: Relance au secondaire.

Graphique 4.5
Taux de chômage des sortants du secondaire du professionnel long, avec ou sans diplôme
(en p. 100)

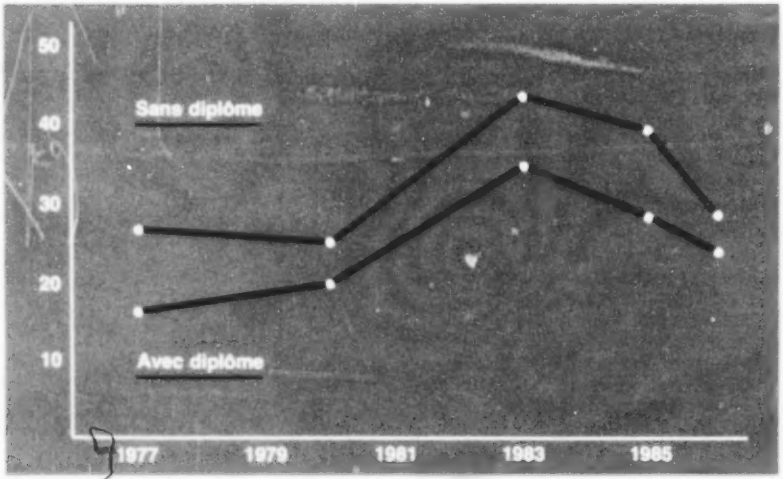

5.1 Dépenses des commissions scolaires consacrées à l'éducation des adultes

En 1986-1987, les dépenses pour le secteur de l'éducation des adultes représentaient 4,2 p. 100 de l'ensemble des dépenses de fonctionnement des commissions scolaires, alors que ce pourcentage n'était que de 3,4 en 1976-1977. Bien qu'il y ait une tendance à la hausse, la part relative du secteur des adultes a fluctué tout au long de la période considérée. Cela reflète le fait que ce secteur a connu de fortes hausses de ses dépenses à la suite de l'implantation de nouveaux programmes, puis de fortes baisses après des compressions budgétaires.

Ainsi, entre 1976 et 1980, les dépenses consacrées au secteur de l'éducation des adultes avaient augmenté de façon importante mais, en 1981-1982, de fortes compressions budgétaires avaient ramené le montant des ressources réelles qui lui était consacré (en dollars constants*) à un niveau inférieur à celui de 1976-1977. Les activités d'éducation populaire avaient été sensiblement réduites à la suite de ces compressions budgétaires.

Ce n'est qu'en 1984-1985 et en 1985-1986 que des ressources additionnelles importantes ont été à nouveau injectées dans le secteur des adultes, après l'implantation du programme de rattrapage scolaire. En 1985-1986, les dépenses en dollars constants étaient de 46 p. 100 plus élevées que celles de 1981-1982. Les activités de formation générale à temps plein du secteur de l'éducation des adultes ont connu une croissance particulièrement élevée ces dernières années, en raison du retour aux études de jeunes décrocheurs bénéficiaires de l'aide sociale.

En 1986-1987, à la suite de nouvelles compressions budgétaires, les dépenses en dollars constants pour la formation continue ont diminué de 14 p. 100 par rapport à 1985-1986. Il faut indiquer cependant que le programme de rattrapage scolaire n'a pas été touché par la réduction des dépenses. Le nombre d'inscriptions aux activités qui s'adressent aux jeunes décrocheurs a même augmenté en 1986-1987.

*Pour exprimer les dépenses en dollars constants, on utilise l'indice de prix des intrants des commissions scolaires particulier au secteur de l'éducation des adultes. Cet indice reflète l'évolution des prix des biens et services utilisés dans la production de services éducatifs. L'évolution des dépenses en dollars constants traduit les changements dans les ressources réelles consacrées au secteur de l'éducation des adultes.

Tableau 5.1
Dépenses[1] des commissions scolaires pour la formation continue et part relative du secteur de l'éducation des adultes dans l'ensemble des dépenses des commissions scolaires

	1976-77	1980-81	1981-82	1985-86	1986-87
Dépenses en dollars courants (en millions de dollars)	79,3	130,8	125,2	210,9	187,8
Dépenses en dollars constants de 1976-1977[2] (en millions de dollars)	79,3	91,0	76,5	111,8	96,3
Les dépenses pour la formation continue par rapport à l'ensemble[3] (en p. 100)	3,4	3,8	3,2	4,8	4,2

e: estimation

[1] *Les dépenses de fonctionnement pour la formation continue excluent les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transfert.*

[2] *Voir la note au bas de la page précédente.*

[3] *Les rapports sont supérieurs à ceux qui apparaissaient dans l'édition 1987, en raison d'un changement de définition. Le service de la dette est maintenant exclu de la dépense totale.*

Graphique 5.1
Dépenses de fonctionnement des commissions scolaires consacrées au secteur de l'éducation des adultes, en dollars courants et en dollars constants de 1976-1977
(en millions de dollars)

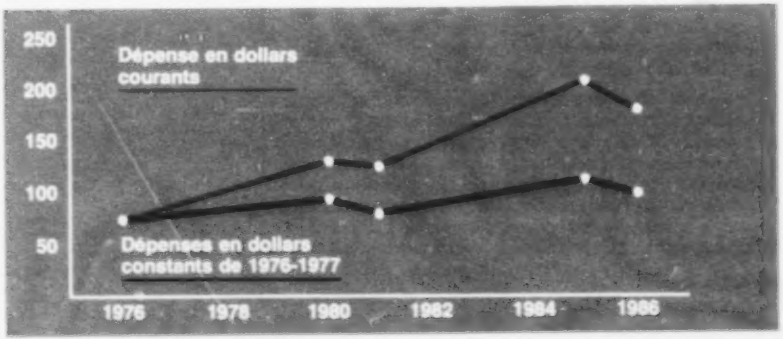

5.2 Les diplômes du secondaire à l'éducation des adultes

L'éducation des adultes dispense des programmes de formation conduisant à différents types d'attestations. Nous avons retenu ici les diplômes de 5e secondaire en formation générale ou professionnelle, ainsi que les bulletins portant mention du profil professionnel sans indication de niveau*. Ces diplômes et mentions présentent un caractère - terminal - et peuvent facilement être considérés comme équivalant aux diplômes décernés au secteur des Jeunes.

Le nombre de diplômes obtenus à l'éducation des adultes se situe tout près de 10 000 en 1986, soit un niveau jamais atteint précédemment. Ce nombre avait connu de fortes fluctuations annuelles dans le passé, en fonction des injections et compressions budgétaires, mais l'augmentation récente semble s'inscrire dans une tendance plus solide, puisque les mesures mises en place en vue de la réinsertion des décrocheurs commencent à produire des résultats quant au nombre de diplômés.

Ce sont les commissions scolaires qui forment les diplômés adultes, dans une proportion de 96 p. 100. Les deux tiers des diplômés sont en formation générale; quant à ceux qui optent pour la formation professionnelle, la grande majorité d'entre eux ne suivent pas les cours de formation générale permettant l'obtention d'un diplôme de 5e secondaire, contrairement à ce qui se passe au secteur des Jeunes.

* *Cette mention indique que l'élève a obtenu l'ensemble des unités faisant partie d'un programme de formation professionnelle, mais n'a pas suivi ou complété les cours de formation générale nécessaires à l'obtention d'un diplôme de 5e secondaire.*

Tableau 5.2
Diplômes du secondaire à l'éducation des adultes, selon le réseau et le type de formation

Réseau, type de formation	1976	1981	1985	1986
Commissions scolaires	**4 776**	**8 788**	**7 565**	**9 370**
5e secondaire (général)	3 285	5 263	4 913	6 641
5e secondaire (professionnel)	878	1 667	545	677
Sans niveau (professionnel)	613	1 858	2 107	2 052
Établissements privés*	**85**	**142**	**424**	**423**
5e secondaire (général)	57	11	11	13
5e secondaire (professionnel)	11	6	21	35
Sans niveau (professionnel)	17	125	392	375
Total	**4 861**	**8 930**	**7 989**	**9 788**
5e secondaire (général)	3 342	5 274	4 924	6 648
5e secondaire (professionnel)	889	1 673	566	713
Sans niveau (professionnel)	630	1 983	2 499	2 427

* *Y compris les établissements publics hors réseau relevant d'un autre ministère que celui de l'Éducation.*

Graphique 5.2
Répartition des diplômes du secondaire à l'éducation des adultes, réseaux public et privé, selon le type de formation
(en p. 100).

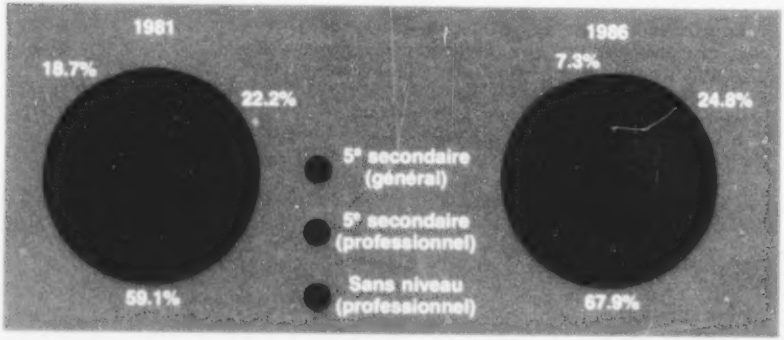

5.3 L'accès au diplôme à l'éducation des adultes

La probabilité d'accéder au diplôme par le biais de la formation continue a presque doublé au cours des dix dernières années, atteignant près de 9 p. 100 en 1986. Si l'on tient compte, en plus, du fait que l'incidence des abandons scolaires à l'enseignement ordinaire a considérablement décliné au cours de cette période, il faut conclure que le secteur des Adultes remplit de mieux en mieux son mandat face à sa principale clientèle-cible.

Comme c'est le cas à l'enseignement ordinaire, les femmes ont une plus forte probabilité d'obtenir un diplôme de formation générale à l'éducation des adultes que les hommes, alors que ces derniers dominent dans la catégorie des mentions professionnelles sans niveau. Par contre, les diplômés de 5e secondaire avec mention professionnelle (équivalent du professionnel long) sont très peu nombreux chez les adultes.

La probabilité d'obtenir un diplôme est établie en cumulant les taux de diplômés adultes par groupe d'âge. Ces taux sont eux-mêmes obtenus en rapportant le nombre de diplômés (excluant les élèves déjà titulaires d'un premier diplôme) à la population du même intervalle d'âge.

Tableau 5.3
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'éducation des adultes, réseaux public et privé, selon le sexe et le type de formation
(en p. 100)

	1976	1981	1985	1986
Hommes	**4,2**	**6,9**	**7,7**	**8,0**
5e secondaire (général)	3,2	4,2	4,1	4,6
5e secondaire (professionnel)	0,3	0,5	0,2	0,3
Sans niveau (professionnel)	0,7	2,2	3,3	3,1
Femmes	**4,8**	**6,9**	**6,8**	**9,5**
5e secondaire (général)	3,0	4,5	5,5	7,6
5e secondaire (professionnel)	1,0	1,4	0,2	0,4
Sans niveau (professionnel)	0,8	1,0	1,1	1,5
Ensemble	**4,5**	**6,9**	**7,2**	**8,8**
5e secondaire (général)	3,1	4,3	4,8	6,1
5e secondaire (professionnel)	0,6	0,9	0,2	0,4
Sans niveau (professionnel)	0,8	1,7	2,2	2,3

Graphique 5.3
Probabilité d'obtenir un diplôme du secondaire à l'éducation des adultes, réseaux public et privé, selon le type de formation
(en p. 100)

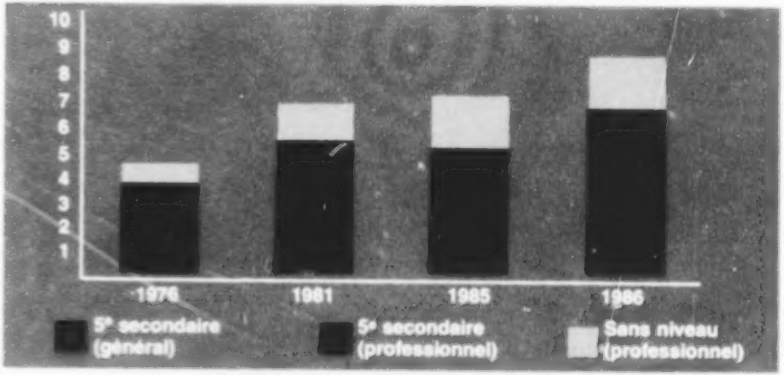

Annexe

Tableau 1 ***Effectif scolaire à temps plein du secteur des Jeunes dans les commissions scolaires selon l'ordre d'enseignement et la langue d'enseignement***

	1972-73	1976-77	1981-82	1985-86	1986-87
Préscolaire 4 ans	—	**4 840**	**5 318**	**6 258**	**6 232**
Français	—	4 454	4 643	5 573	5 634
Anglais	—	386	467	601	508
Langues amérindiennes ou inuktitut	—	—	208	84	90
Préscolaire 5 ans	**95 636**	**88 099**	**87 626**	**91 833**	**90 543**
Français	81 596	76 862	80 468	84 300	83 125
Anglais	14 040	11 237	6 860	7 292	7 201
Langues amérindiennes ou inuktitut	—	—	298	241	217
Primaire	**757 929**	**634 140**	**534 734**	**546 010**	**555 914**
Français	638 898	528 359	471 571	495 424	505 214
Anglais	119 031	105 781	62 915	49 405	50 433
Langues amérindiennes ou inuktitut	—	—	248	1 181	267
Secondaire	**663 021**	**594 778**	**464 008**	**395 778**	**382 953**
Général	**579 912**	**487 683**	**385 760**	**348 158**	**343 874**
Français	488 047	398 706	318 347	296 332	294 899
Anglais	91 865	88 977	67 410	51 192	48 966
Langues amérindiennes ou inuktitut	—	—	3	634	9
Professionnel	**83 109**	**107 095**	**78 248**	**47 620**	**39 079**
Français	69 944	92 239	69 418	42 134	35 009
Anglais	13 165	14 856	8 830	5 486	4 070
Total	**1 516 586**	**1 321 857**	**1 091 686**	**1 039 879**	**1 035 642**
Français	1 278 485	1 100 620	944 447	923 763	923 881
Anglais	238 101	221 237	146 482	113 976	111 178
Langues amérindiennes ou inuktitut	—	—	757	2 140	583

Tableau 2 ***Effectif scolaire à temps plein du secteur des Jeunes dans les établissements privés* selon l'ordre d'enseignement et la langue d'enseignement***

	1972-73	1976-77	1981-82	1985-86	1986-87
Préscolaire 4 ans	—	**1 807**	**1 670**	**34**	**53**
Français	—	1 415	1 350	16	20
Anglais	—	392	320	18	33
Préscolaire 5 ans	**3 461**	**2 144**	**2 270**	**2 670**	**2 813**
Français	2 313	1 638	2 064	2 491	2 600
Anglais	1 148	506	206	179	213
Primaire	**18 722**	**14 472**	**18 007**	**20 692**	**21 280**
Français	12 772	12 084	16 324	19 208	19 607
Anglais	5 950	2 388	1 683	1 484	1 673
Secondaire	**56 870**	**68 498**	**65 812**	**71 962**	**73 037**
Général	**52 985**	**62 365**	**63 116**	**69 585**	**70 732**
Français	48 690	57 001	57 019	63 080	64 235
Anglais	4 295	5 364	6 097	6 505	6 497
Professionnel	**3 885**	**6 133**	**2 696**	**2 377**	**2 305**
Français	2 900	5 442	2 392	2 157	2 109
Anglais	985	691	304	220	196
Total	**79 053**	**86 921**	**87 759**	**95 358**	**97 183**
Français	66 675	77 580	79 149	86 952	88 571
Anglais	12 378	9 341	8 610	8 406	8 612

**Non compris les établissements privés associés qui reçoivent, à la suite d'une entente, des élèves provenant des commissions scolaires.*

Tableau 3 ***Effectif scolaire du secteur des Adultes dans les commissions scolaires selon le type de formation et le régime d'études***

	1972-73	1976-77	1981-82	1985-86	1986-87
Général	**71 215**	**78 945**	**65 329**	**117 979**	**126 121**
Temps plein	21 136	20 939	11 716	—	—
Temps partiel	50 079	58 006	53 613	—	—
Professionnel	**40 345**	**43 964**	**70 452**	**80 328**	**109 971**
Temps plein	16 831	14 879	21 449	—	—
Temps partiel	23 514	29 085	49 003	—	—
Total	**111 560**	**122 909**	**135 781**	**198 307**	**236 092**

Tableau 4 ***Prévisions du nombre d'élèves dans les commissions scolaires, secteur des Jeunes, selon l'ordre d'enseignement et le type de formation****

	1987-88	1988-89	1989-90	1990-91	1991-92	1992-93
Préscolaire 5 ans	**86 811**	**83 400**	**84 000**	**82 000**	**80 500**	**79 600**
Primaire	**561 241**	**562 300**	**557 500**	**552 800**	**543 600**	**532 000**
Secondaire	**379 793**	**383 900**	**395 000**	**401 500**	**409 500**	**415 600**
Général	354 640	357 900	364 300	370 300	377 700	382 800
Professionnel	25 153	26 000	30 700	31 200	31 800	32 800
Total	**1 027 845**	**1 029 600**	**1 036 500**	**1 036 300**	**1 033 600**	**1 027 200**

* *Cette prévision effectuée en janvier 1988 inclut les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage et ceux des classes d'accueil et de francisation. Elle exclut les élèves de la maternelle 4 ans, les élèves à temps partiel et les élèves des catégories « rattrapage » et « décrocheurs ».*

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

28-1965
8788-761